

Vous entendez tantôt parler de l'existence de la *Huitième Merveille du Monde* ? Vous visitez les *Antilles ou Haïti* ? Vous menez une recherche sur la Caraïbe ou Haïti ? Vous faites une recherche sur la *municipalité de Milot* ? Vous aimeriez connaître la seule commune d'Haïti et le *pays ayant le plus grand patrimoine mondial des Caraïbes* ? Loin de décrire l'histoire de la plus grande forteresse des Caraïbes et le plus important patrimoine mondial des Caraïbes, cette brochure sert d'un outil à vous orienter non seulement vers l'excursion des sites du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) mais aussi vers Haïti, dont Milot.



Marc-Donald VINCENT est ingénieur agronome et technicien urbaniste. Il travaille dans la recherche, l'évaluation environnementale et pour la municipalité de Milot (Urbanisme & Aménagement) depuis 2013. De là, les phénomènes observés ont fait de lui l'écrivain du peuple et le fondateur du *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH)*. Contact : vmarcdonald@gmail.com



Huitième Merveille du Monde : Bienvenue à Milot, Haïti

Marc-Donald Vincent

PREFACE

Vous entendez tantôt parler de l'existence de la Huitième Merveille du Monde ? Vous visitez la Caraïbe ou Haïti ? Vous menez une recherche sur la Caraïbe ou Haïti ? Vous faites une recherche sur la municipalité de Milot ? Vous aimeriez connaître la seule commune d'Haïti et le pays ayant le plus important patrimoine mondial des Caraïbes ?

Des touristes du monde entier viennent en Haïti seulement pour visiter ce fameux monument construit par le roi Henry Christophe. Considérée comme la huitième merveille du monde, la Citadelle Laferrière est aussi classée patrimoine historique mondial par l'UNESCO. Elle fait partie de l'ensemble des fortifications imaginées par l'Empereur Jean Jacques Dessalines au lendemain de la guerre de l'Indépendance et mise en œuvre par le roi Henry Christophe (Henri I^{er}) en vue de prévenir un éventuel retour des français en Haïti et aux fins d'instaurer la postérité du royaume du Nord. La Citadelle Laferrière est située à près de 900 mètres d'altitude. Elle domine la plaine du Nord, l'Acul-du-Nord, Limbé, la baie du Cap-Haïtien, la Grande Rivière du Nord et la ville du Cap-Haïtien. C'est une oeuvre inachevée. on dit que le rêve de Christophe était de voir Port-au-Prince, la capitale, située à environ 300 km. Les murs de 7 mètres d'épaisseurs, les 400 canons et 45 000 boulets de ce fort ont été le fruit de près de 13 ans de travaux de plus de 20 000 hommes. Il faut mentionner que c'est à la Citadelle Laferrière aussi appelée Citadelle Henry que l'on retrouve la plus grande concentration d'artillerie du 18^{ème} siècle au monde.

Pour ce qui concerne la commune d'accueil de cette Merveille, la région où se trouve la Citadelle s'appelle Milot. Cette region appartenait à un français appelé Milot et celle de Sans Souci à

un autre français nommé Sans-Souci. Milot était dur avec les esclaves et prônait le rétablissement de l'esclavage. Il fut tué lors de la guerre de l'indépendance tandis que Sans-Souci a eu leur faveur grâce à son bon coeur envers les esclaves.

La petite histoire raconte que lorsque Christophe voulait construire son palais (connu sous le nom de Palais Sans-Souci aujourd'hui) et la Citadelle dans cette région, Sans Souci refusait de lui céder l'espace. Chaque matin, Sans Souci faisait une petite balade à cheval. On raconte qu'un jour Christophe lui tendit un piège et le tua pour s'approprier de la terre quelques années plus tard. La Citadelle Laferrière est aussi appelée la Citadelle Henri et se trouve sur les billets de 100 gourdes de la République d'Haïti.

Les données quantitatives et qualitatives présentées dans ce guide sont actualisées et analysées à la loupe aux fins de diminuer les marges d'erreur. Il est tantôt dit: « L'arbre cache souvent la forêt », et là, on comprendra pourquoi la huitième merveille du monde, le Premier Royaume d'Haïti (Royaume du Nord) et la Première République Noire Indépendante qui a éradiqué le premier ordre mondial esclavagiste et colonialiste ne sont pas si promus.

Néanmoins, cette brochure, loin de décrire l'histoire de la plus grande forteresse des Caraïbes et le plus important patrimoine mondial des Caraïbes, sert d'un outil à vous orienter non seulement vers l'excursion des sites du Parc National Historique Citadelle Sans-Souci Ramiers mais aussi vers Haïti, dont Milot.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4	<i>1.1.4.3-. Population masculine de la commune de Milot</i>	21
0.1.- Histoire d'Haïti	11	<i>1.1.4.4-. Population citoyenne (18 ans et plus) de Milot</i>	22
0.1.1.- Période coloniale	12	1.1.5.- Densité de la commune de Milot	22
0.1.1.1.- Colonisation espagnole d'Haïti	12	1.1.6.- Caractéristiques démographiques de Milot	22
0.1.1.2.- Colonisation espagnole d'Haïti	12	1.1.7.- Répartition des habitations et localités	22
<i>0.1.1.3-. Période nationale</i>	14	1.2.- Milieu physique de la commune	24
<i>0.1.1.4-. Occupation américaine d'Haïti</i>	14	1.2.1.- Relief & Environnement	24
0.2.- Naissance du royaume du Nord (Royaume Henri)	16	1.2.2.- Pluviométrie	25
0.2.1.- Royaume d'Haïti (Royaume du Nord)	16	1.2.3.- Hydrographie	25
0.2.2.- La Monnaie Haïtienne : GOURDE	18	1.2.4. Mines & carrières	26
0.2.3.- Parcs nationaux d'Haïti	18	1.3.- Situation économique de la commune	26
I.- PRÉSENTATION DE MILOT	20	1.3.1.- Agriculture	26
1.1.- Composantes géographiques de la commune	20	1.3.2.- Elevage	27
1.1.1.- Délimitation administrative de la commune	20	<i>1.3.2.1-. Les zones d'élevage dans la commune de Milot</i>	27
1.1.2.- Superficie de la commune de Milot	20	1.3.3.- Exploitation des ressources ligneuses	27
1.1.3.- Superficie rurale de la commune de Milot	21	<i>1.3.3.1-. Causes de déforestation de la commune</i>	28
1.1.4.- Superficie urbaine de la commune de Milot	21	1.3.4.- Commerce	28
<i>1.1.4.1-. Population de la commune de Milot</i>	21	1.3.5.- Tourisme	28
<i>1.1.4.2-. Population féminine de la commune de Milot</i>	21	<i>1.3.5.1-. Présentation du PNH-CSSR</i>	29
		<i>1.3.5.2-. Composition et caractéristiques du PNH-CSSR</i>	29
		1.3.6.- Artisanat	31

1.3.7-. Culture milotienne	32
1.4-. Situation Sociale de la Commune	34
1.4.1-. Santé.....	34
1.4.2-. Education.....	34
1.4.3-. Eaux potables	35
1.4.4-. Infrastructures de base et organisationnelles	35
1.4.4.1-. Routes	35
1.4.4.2-. Couverture téléphonique	36
1.4.4.3-. Radio et Télé diffusion	36
1.4.4.4-. Services déconcentrés de l'Etat.....	36
1.4.4.5-. Electricité et éclairage public.....	37
1.4.4.6-. Infrastructures culturelles et sportives	37
1.4.4.7-. Restauration et autres	38
1.4.4.8-. Sectes religieuses	38
1.4.4.9-. Vaudou	38
1.4.4.10-. Infrastructures organisationnelles	38
1.4.4.12-. Urbanisation de la ville de Milot.....	39
II- ATTRACTIONS DE LA COMMUNE.....	40
2.1-. Attractions mémoriales	40
2.2-. Attractions naturelles	41
2.3-. Que devient le PNH-CSSR aujourd'hui ?	42

BIBLIOGRAPHIE.....	0
---------------------------	----------

CONTEXTE

La *Huitième Merveille du Monde* est connue sous le nom de *Citadelle Laferrière (Citadelle Henry)*. Elle se trouve dans la Caraïbe (Amérique) particulièrement en Haïti. Il faut mentionner que la République d'Haïti et la République Dominicaine partagent la même Ile connue sous le nom de l'Ile d'Haïti. La *Huitième Merveille du monde* se situe dans le Département du Nord d'Haïti, particulièrement à Milot.



Dans la page qui suit, on vous présente la fiche signalétique du seul *Parc National Historique* des Caraïbes classé Patrimoine Mondial (UNESCO). Ce parc contient plusieurs monuments et réunit deux des dix (10) critères pour être figuré à la liste du patrimoine mondial. Or, il en faudrait réunir un seul des dix (10) critères.

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PATRIMOINE

Pays : “ République d’Haïti ”

Nom du bien : **Parc National Historique Citadelle Sans-Souci Ramiers (PNH-CSSR)**

Critères : 4 et 6

Critère 4- offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Critère 6- Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

Coordonnées géographiques	N 1934 24.996 / W72 14 39.012
Date d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial (UNESCO)	1982
Organisation responsable	Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN)

« Ce bien offre l'exemple imminent d'un type de structure illustrant la situation historique d'Haïti au lendemain de son indépendance. L'éphémère république de Jean Jacques Dessalines revêt une signification historique universelle. C'est le premier État fondé à l'époque contemporaine par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté », dixit le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS).

Le Parc National Historique Citadelle Sans-Souci Ramiers a été inscrit au Patrimoine mondial en 1982 sur proposition du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS). Dans le rapport d'évaluation du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS, Mai 1982), la Citadelle Henry est perçue à la fois comme « *un ouvrage militaire et un manifeste politique et constitue l'un des meilleurs témoins de l'art des ingénieurs militaires au début du XIXe siècle* ». Ce patrimoine a été circonscrit par la mission d'Yves Renard pour l'UNESCO en 1983 et, en l'absence de toute législation nationale, ce sont les propositions de Renard qui constituent jusqu'à aujourd'hui les références spatiales pour le parc à savoir une aire de 25 km² comprenant le parc proprement dit et sa zone périphérique.

Pour figurer sur la liste du Patrimoine Mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle et satisfaire au moins un des dix critères de sélection tels qu'expliqués dans les orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine Mondial. La Citadelle Henry est perçue à la fois comme « *un ouvrage militaire et un manifeste politique et constitue l'un des meilleurs témoins de l'art des ingénieurs militaires au début du XIXe siècle* ».

« Ses plans seraient dus au Haïtien Henri Barré, mais il est probable que la part prise par le général Christophe à leur élaboration fut prépondérante : les corps avancés, remarquablement articulés pour permettre un emploi intégral des possibilités de l'artillerie, un système très élaboré des canalisations et de citernes, des murailles colossales devaient rendre cette Citadelle inexpugnable ».

Le Conseil international des Monuments et Sites qualifie le Palais de Sans- Souci de « *bizarre beauté* », due non seulement à « *un accord exceptionnel avec le site montagneux* » mais aussi au « *recours à des modèles architecturaux divers et réputés inconciliables* ». Il faut mentionner que le Parc National Historique (CSSR) occupe une aire de 25 km² (Yves Renard, 1983).

Le parc enferme les principaux monuments historiques « christophiens ». En premier lieu, la Citadelle Henry, construite à 900 m d'altitude, est la plus grande forteresse des Caraïbes. Elle a été érigée selon une ordonnance de Dessalines après l'Indépendance d'Haïti (1804) pour défendre la partie nord de l'île contre un éventuel retour des Français. 20'000 personnes participèrent aux travaux de construction qui durèrent quatorze années. Sa défense est complétée par le site fortifié de Ramiers, formé de quatre redoutes entourant un vaste complexe résidentiel et militaire dit "Palais de la Reine".

Le Palais de Sans-Souci constitue grand ensemble architectural, répondant à la nécessité de concentrer autour de la résidence royale, l'essentiel des fonctions administratives de la nouvelle monarchie. Le chantier débuta en 1811 et fut achevé en 1815. Entourés de massifs montagneux couverts d'une végétation luxuriante, l'ensemble était agrémenté de jardins, de bassins et de fontaines.

Le territoire du Parc est témoin d'un processus historique à portée universelle. Ses monuments ont été érigés pour protéger l'indépendance d'Haïti, premier État fondé à l'époque contemporaine par des esclaves victorieux. C'est précisément pour cette raison que le Parc a été classé Patrimoine de l'Humanité en 1982 par l'UNESCO (ISPAN, p.3).

Situation géographique du PNH-CSSR

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) est le parc le plus important d'Haïti puisqu'il s'étend sur « une superficie de 25 km² comprenant le parc proprement dit et sa zone périphérique dite zone tampon » (Figure 1). Ce parc est localisé dans le Département du Nord, à cheval sur les limites juridictionnelles des communes de Milot, de Dondon, de Plaine-du-Nord et de Grande-Rivière-du-Nord. C'est également le seul bien culturel haïtien inscrit, depuis 1982, sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les principales caractéristiques du PNH-CSSR sont :

- ✚ Situé au cœur du système montagneux du Nord d'Haïti
- ✚ Au carrefour de trois départements géographiques ;
- ✚ Dans la région frontalière haïtiano-dominicaine ;
- ✚ Sur la route des croisières caribéennes ;
- ✚ Desservis par le port touristique de Labadie ;
- ✚ Desservis par le port international du Cap-Haïtien ;
- ✚ Desservis par l'aéroport international du Cap-Haïtien ;
- ✚ Déclaré Patrimoine Mondial en tant que sites dédiés à la défense du premier état fondé à l'époque contemporaine par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté ;
- ✚ Hébergeant la plus grande collection de monuments et d'objets identitaires du peuple haïtien.

Les caractéristiques physiques et biologiques du PNH-CSSR

Le Parc national historique est une zone réservée décrétée par la Loi du 7 Août 1962. Il constitue une réserve naturelle avec un relief composé de montagnes, plateaux, plaines, rivières, ravines, grottes, chutes, cascades, etc.

Sa faune et sa flore comportent des espèces rares et en voie d'extinction. Il s'agit d'un parc naturel en lui-même remarquable, comportant une biodiversité exceptionnelle. La chaîne de montagnes du Bonnet-à-l'Évêque est souvent évoquée pour ses caractéristiques écologiques. La flore du parc comporte environ 55 espèces d'orchidée et « 180 espèces de plantes dont de nombreuses médicinales utilisées par les habitants de la région⁴ ». Tandis que la faune comprend « 28 espèces d'oiseaux dont 9 espèces endémiques, des reptiles et amphibiens. C'est une des rares régions du pays où les deux espèces de tordiers (*Todussubulatus* et *T. angustirotris*) cohabitent⁴ ».

Menaces sur la biodiversité

Le PNH-CSSR fait partie des 17 zones clé de biodiversité (ZCB) préliminaires identifiées par l'UINC depuis

2009⁶. Les critères généralement reconnus par une ZCB sont : (1) Une ou plusieurs espèces menacées sur plan mondial, (2) une ou plusieurs espèces endémiques qui sont restreintes au site ou

à la région environnante, (3) des concentrations significatives pour une espèce et (4) des exemples significatifs sur le plan mondial de types d'habitats et d'assemblage d'espèces uniques⁷. Ces zones, comme le PNH-CSSR, sont le point d'entrée dans la conservation et à la sensibilisation du public concernant un patrimoine naturel irremplaçable que la société risque de perdre si des mesures ne sont pas prises en vue de sa conservation car elles correspondent à des zones du pays où l'on trouve des concentrations particulièrement élevées d'espèces menacées.

Les espèces animales et végétales menacées sur le plan mondial qui font classées le PNH-CSSR Zone Clé de Biodiversité figurent dans le tableau ci-dessus.

Classe	Espèce
AMPHIBIEN	Eleutherodactylus poolei, Cochran, 1938
	Eleutherodactylus schmidti Schwartz, 1923
	Eleutherodactylus sommeri, Schwartz, 1977
	Hypsiboas heilprini Nobre, 1923
	Osteopilus pulchrilineatus Cope, 1869
	Osteopilus vastus Cope, 1871
OISEAUX	Amazona ventralis Muller 1776
	Aratinga chloroptera Souancé 1856
	Corvus leucognaphalus Daudin, 1800
	Cedrela odorata, L
ARBRES	Cinnamomum triplinerve (Rui et Pav)
	Guaiacum officinale, L.
	Guaia santum L.
CRUSTACÉE	Epilaborera hayetensis Rathbun, 1893
REPTILE	Celestus warreni Shwartz, 1970

Source : CECI

Le régime foncier

Les données sur le foncier rapportées dans le rapport de M. Oriol (CIAT 2010) permettent de préciser que la plus grande partie du parc (94%) est en propriété privée. Dans le tableau ci-dessous, les terres déclarées héritées représentent la plus grande portion tandis que celles achetées arrivent en deuxième position.

Statut du foncier dans le PNH-CSSR

STATUT	NOMBRE DE PARCELLES	%
Héritage	117	38
Achat	110	36
Indivision	31	10
Non déterminé	30	10
L'Etat	18	6
Don	3	1
Total	309	100

Source : CECI

Les activités génératrices de revenu

Le rapport de Oriol (2010), reprenant la définition de la population active (16 à 64 ans), a estimé la population du Parc à 1601 personnes dont 860 femmes. Cette tranche représente 53% de la population totale. En comptant actifs simples et multi-actifs, la population (exerçant une activité génératrice de revenu) représente 584 hommes et 485 femmes soit 79% hommes et 56% femmes. Trois (3) grands secteurs, selon le rapport, occupent les hommes : agriculture, construction, et artisanat/tourisme, alors que les femmes s'adonnent presque essentiellement au petit

commerce, et l'éducation. Très peu d'habitants vivent du tourisme. Cette activité se trouve plus concentrée dans les environs de la station balnéaire Labadie. Le tableau ci-dessous énumère les principales activités génératrices de revenu exercées par les habitants du parc sur un échantillon de 700 personnes actives enquêtées.

Principales activités rémunératrices pratiquées par la population active (les hommes et les femmes)

Activités	% Homme	% Femme
Agriculture	48	8
Construction	17	-
Artisanat/Tourisme	135	5
Santé	3	-
Métier du bois	3	-
Administration	3	1
Couture/Broderie	-	4
Éducation	3	5
Commerce	3	51
Petits métiers	3	5
Divers	1	4
Borlette (Jeu Hasard)	1	-
Transport	1	
Retraités	-	-

Source : CECI

Que comprend le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) ?

Le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) comme son nom l'indique comprend les trois Monuments suivant :

1- La Citadelle Laferrière

La citadelle Henry est la plus grande infrastructure défensive militaire jamais édifée en Haïti et dans toute la Caraïbe. Elle occupe « une position naturelle privilégiée sur le socle rocheux et escarpé du pic Laferrière de la chaîne du Bonnet¹² », à une altitude approximative de 979 mètres, couvrant une superficie d'environ un hectare. Elle est située dans la juridiction de la section communale du Bonnet-à-l'Évêque.

La citadelle est une forteresse constituée de 14 parties principales qui se soutiennent et se complètent : la batterie Coidavid, la rotonde, la batterie royale, le quartier des officiers, la batterie des princesses, la batterie de la reine, la batterie du prince royal, la batterie Marie-Louise, la batterie Grand-Boucan, le bastion du pont-levis, la batterie du pont-levis, le palais du gouverneur, la poudrière, le tombeau du prince Noël.

Dans l'art de la fortification, la citadelle occupe une place tout à fait originale dans la mesure où elle tente la synthèse entre les doctrines de deux grands maîtres de la fortification : Vauban (1653-1701) et le marquis de Montalembert (1714-1800). Comme c'est le cas pour Ramiers, la citadelle Henry fait partie d'une ligne de fortifications qui, dès le lendemain de

l'indépendance, communiquent entre elles et couvrent l'ensemble du territoire d'Haïti.

Pour figurer sur la liste du Patrimoine Mondial, un bien culturel doit posséder une “*valeur universelle exceptionnelle*” et satisfaire au moins un des dix critères de sélection définis par l'UNESCO. Dans le rapport d'évaluation produit par le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) en mai 1982, la *Citadelle Laferrière* dit *Citadelle Henry* est perçue à la fois comme « *un ouvrage militaire et un manifeste politique et constitue l'un des meilleurs témoins de l'art des ingénieurs militaires au début du XIX^{ème} siècle* ».

Il faut faire mention que la Citadelle Henry (Citadelle Laferrière), construite à 900 mètres d'altitude, par Henry Christophe, est la plus grande forteresse des Caraïbes. La Citadelle Henry a été construite après l'Indépendance d'Haïti (dont la proclamation a été faite le 1^{er} Janvier 1804) pour défendre la partie Nord de l'île contre un éventuel retour des Français.

2- *Le Palais Sans-Souci*

À 15 km de Cap-Haïtien, le palais Sans-Souci est un bâtiment qui, à sa grande époque, rivalisait avec les plus beaux palais d'Europe. Il est aujourd'hui en ruine, mais le site, reste chargé d'histoire. Dans le périmètre du palais se trouvent également la distillerie royale, les magasins d'artillerie, la fonderie du royaume, les casernes de l'artillerie, etc. L'ensemble architectural du palais Sans-Souci comprend :

- ✚ les édifices administratifs : le grand conseil d'État, les ministères ;
- ✚ les casernes ;
- ✚ la résidence royale, qui abritait les salles d'apparat et de réceptions, le cabinet de travail du monarque, les appartements privés du roi, de la reine et de leurs filles, les domestiques de la famille royale ;
- ✚ les prisons ;
- ✚ les divers ateliers d'entretien ;
- ✚ les écuries ;
- ✚ l'hôpital et l'hôtel de la monnaie ;
- ✚ la bibliothèque ;
- ✚ la résidence du prince héritier ;
- ✚ l'arsenal ;
- ✚ Chapelle de Milot.

Il faut mentionner que la **Chapelle de Milot** est située en contrebas du Palais Sans-Souci. La Chapelle Royale de Milot a été construite entre 1810 et 1813 sous le règne du roi Christophe. Elle était à l'époque un haut-lieu du catholicisme en Haïti et également un mausolée, car on y enterrait à l'intérieur les prêtres et les officiers. Fortement endommagée par le tremblement de terre de 1842, elle a été reconstruite dans les années 1930-1933 à la fin de l'occupation américaine. La ***Chapelle de Milot*** a été classée patrimoine national par arrêté présidentiel en date du 28 août 1995.

À cet effet, le Conseil International des Monuments et Sites qualifie le Palais de Sans-Souci de “*bizarre beauté*”, due non

seulement à “un accord exceptionnel avec le site montagneux” mais aussi au “recours à des modèles architecturaux divers et réputés inconciliables”.

D’après le rapport préparé par la Direction générale de l’Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), la description du Palais Sans-Souci renvoie au rêve : “*Les escaliers baroques et les terrasses classiques, les jardins étagés où passent les souvenirs du Postdam et de Vienne, les canaux et les bassins librement inspirés de Versailles donnent à la création du roi mégalomane une indéfinissable valeur onirique*”.

3- Les Forts Ramiers

Ce site est le dernier élément de ce complexe historique, le plus important de la Caraïbe : la citadelle Henry, le palais Sans-Souci et le site fortifié des Ramiers. Il est constitué de quatre (4) redoutes indépendantes qui couronnent le site des Ramiers à l’extrémité sud de la crête du Bonnet-à-l’Évêque. Au centre de ce petit plateau des Ramiers ainsi protégé se trouvent les ruines très effacées de ce qui aurait pu être une résidence importante, peut-être même royale. L’ensemble forme le système défensif de la citadelle sur son flanc sud et complète aussi le rôle que joue la citadelle dans le système de défense postcolonial (Lainé, 2009).

Les Forts Ramiers constituent l’extension de la Citadelle Henry aux fins de défendre la plus grande forteresse des Caraïbes à l’ère christophienne. En conséquence, le site fortifié de Ramiers est formé de quatre redoutes entourant un vaste complexe résidentiel dit “Palais de la Reine”.

L’importance du Parc réside dans trois (3) éléments qui le caractérisent. En effet, le PNH-CSSR est :

- ✚ *d’abord de l’un des hauts lieux de la biodiversité du pays déclaré « Zone réservée » par la Loi du 7 Août 19623,13. Le parc constitue une réserve naturelle avec un relief composé de montagnes, plateaux, plaines, rivières, ravines, grottes, etc. Il comprend également une faune et une flore composée d’espèces rares en voie d’extinction. Le tout forme un écosystème cohérent qui dépasse ses limites officielles puisqu’il se situe dans la zone centrale des massifs du Nord qui se prolongent en République Dominicaine.*
- ✚ *un lieu de mémoire qui est constitué de monuments qui constituent les symboles de l’identité haïtienne. Ces monuments ont été construits par des anciens esclaves durant la période postcoloniale sous la direction d’Henry Christophe, l’un des pères fondateurs de la Nation Haïtienne ; il a dirigé ‘l’État du Nord’ après la scission de 1806 jusqu’à sa mort le 8 octobre 1820.*
- ✚ *un espace de loisir et de partage de la culture haïtienne riche et diversifiée ; le parc est également un espace habité par des populations locales qui diffusent depuis des générations des traditions orales sous forme de récits historiques. Ces traditions orales constituent « une partie importante du patrimoine culturel immatériel haïtien ». De plus, les monuments du parc servent de motifs à la production d’œuvres artisanales et de sujets pour des pièces de théâtres. Les visiteurs comme les résidents sont invités à partager les danses, les chants, les savoirs et savoir-faire en lien à l’authenticité du site.*

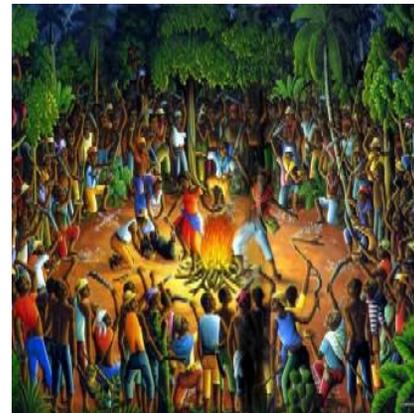
À la mort du roi Henry 1^{er}, le 8 octobre 1820, le pillage du Palais et l'abandon de la Citadelle Henry et du site fortifié de Ramiers déclenchèrent un mécanisme de la destruction qui se poursuivit dès lors dans l'indifférence et dans l'oubli des hommes, alimenté par le mythe d'Henry Christophe. En 1842 un terrible tremblement de terre, dont l'épicentre situé non loin de la côte nord d'Haïti, ruina en grande partie le Palais de Sans-Souci, ébranla la Citadelle Henry en endommageant gravement la Batterie Coidavid. Puis pendant plus de trois quarts de siècle, « le martèlement incessant des eaux de pluie s'infiltrant à travers fissures et lézardes, l'érosion lugubre du vent, l'assaut silencieux de la végétation et les rapines des hommes, investirent inexorablement ces ruines désertées ».

En 1934, le gouvernement du Président Sténio Vincent fit entreprendre des travaux de nettoyage et de mise à jour des vestiges tant au Palais de Sans-Souci qu'à la Citadelle Henry. Pour la première fois des relevés assez complets des plans de ces édifices sont dressés et l'on procéda à la reconstruction de la chapelle de Milot.

En 1940, la première loi organique pour la protection des Sites et Monuments historiques fût promulguée. Ce n'est que sous le gouvernement du Président Jean-Claude Duvalier qu'est envisagée une approche systématique de l'ensemble des problèmes de sauvegarde des monuments, en accord avec les normes scientifiques internationales.

0.1-. Histoire d'Haïti

L'île d'Haïti a été découverte par Christophe COLOMB le 5 décembre 1492 puis colonisée par ces mêmes espagnols. Après quoi, devenait possession de la France en 1697 par le traité de Ryswick. Son économie était basée sur l'esclavage de populations en provenance de l'Afrique.



Face à l'exploitation à outrance du système colonial raciste et esclavagiste, la révolte des esclaves d'Haïti débutait le 14 août 1791 par la cérémonie vaudouesque de Bois Caïman (à Milot).

Au terme de 13 ans de guerre et avec la défaite de l'armée française à Vertières, Haïti accède à l'indépendance le 18 Novembre 1803 grâce au Général Jean-Jacques DESSALINES.



0.1.1.- Période coloniale

La période 1492 à 1803 marque la plus grande et la plus féroce colonisation d'Haïti en passant par deux (2) principales colonisations à savoir celle des Espagnols et celle des Français.

0.1.1.1.- Colonisation espagnole d'Haïti

Pour la première fois, l'île d'Haïti a été conquise par *les espagnols qui la découvraient en 1492*. L'arrivée des espagnols dans l'île allait compromettre les tissus sociaux, économiques et politiques au point que la population autochtone diminuait considérablement vu les nouvelles conditions de travail auxquelles ils ne pouvaient pas s'adapter. Ces autochtones consistaient le pilier sur lequel la métropole espagnole comptait en termes d'exploitation des mines d'or de la colonie aux fins d'enrichir l'Espagne (la métropole). Vu la diminution des populations autochtones en raison de l'imposition du mercantilisme, de la destruction des leaders indiens et des valeurs autochtones, la métropole procédait à la traite négrière qui consistait en un trafic d'êtres humains d'Afrique vers la colonie espagnole.

0.1.1.2.- Colonisation espagnole d'Haïti

Sous la pression des aventuriers français (flibustiers et boucaniers), l'île allait se diviser en deux en 1697. De ce fait, la partie Ouest, Haïti ainsi connue actuellement, fut accordée à la France, alors que la partie Est, la République dominicaine ainsi connue actuellement fut gardée par les Espagnols de l'époque. Cet accord fut signé entre les espagnols et les français par le *Traité de Ryswick*. Dans la partie Ouest, les français misaient sur le secteur agricole en lieu et place de l'exploitation des mines

d'or que prônaient les espagnols. Ainsi, le nombre d'esclaves dans la colonie française allaient augmenter considérablement.

Dans la colonie, il y avait trois classes : *les blancs, les affranchis et les esclaves*. De ces trois classes, la classe la plus exploitée avait une supériorité numérique par rapport aux deux autres classes exploiteuses. De cette période coloniale, Haïti fut la plus prospère de toutes les colonies européennes avec des industries (Caféteries, indigoteries, cotonneries, sucreries) partout à Saint-Domingue. De toutes les colonies françaises des Antilles, Haïti exportait ⁴/₅ des denrées vers la France.

Néanmoins, la colonie a été très instable en termes de discrimination raciale. Ce qui allait diviser la colonie en trois classes ethniques : les blancs, les mulâtres et les noirs. Par ailleurs, entre chacune de ces trois classes, il y avait toujours des facteurs de différenciation. Dans la classe des blancs, ils n'ont été exemptés d'aucun droit et privilège si ce ne sont des restrictions de l'administration coloniale.

Dans la classe des affranchis, ils jouissaient certains droits aussi. Alors que les esclaves étaient les seuls à jouir aucun droit dans la colonie. Car, les esclaves consistaient comme des biens meubles. Malgré cette structure coloniale, il y a eu toujours des désirs dans toutes les classes de graver d'échelons. Ce qui allait provoquer une instabilité multidimensionnelle à nulle autre pareille dans la colonie en attaquant son propre fondement. Des formes de rebellions ont été initiées par toutes les classes en vue d'atteindre leur objectif de classe. De toutes ces formes de rebellions, une seule allait vraiment mettre en péril la colonie :

le marronnage qui consistait à l'abandon des champs de travail par la fuite des esclaves vers des montagnes, plaines ou banlieues. Considérant les mesures sévères qui ont été prises par l'administration coloniale pour éviter la fuite des esclaves allant jusqu'à la peine de mort et autres sanctions pénibles, cette forme de rébellion allait fonder sur des principes existentiels et organisationnels, à savoir, l'autosubsistance, l'autonomie et l'autodéfense tout en créant de plus grands enjeux à l'administration coloniale.

Vers la fin du 18^e siècle, le marronnage allait devenir un mouvement généralisé dans toute la colonie et remet en cause l'ordre économique de la métropole qui reposait directement sur les esclaves. De là, le mouvement dirigeait droit vers la destruction du système esclavagiste qui consistait l'intrant sur lequel la colonie produit de l'extrait. Le marronnage des esclaves commençait à provoquer une faillite dans la colonie qui reposait sur la culture de rente, alors qu'avec le marronnage, la polyculture vivrière, le petit élevage et la cueillette allaient être très rendues aux fins d'autosubsistance. Au lieu de se plier aux conditions inhumaines que les infligent les colons français, les esclaves préféraient prendre la fuite (marronnage) en vue d'attaquer le fondement du système esclavagiste colonial au point de la productivité pour la métropole.

Il faut mentionner que le marronnage est un mouvement radical visant une préparation et une conscience vers l'élimination du système colonial, esclavagiste et racial. C'est à ce stade qu'on surnomme la lutte des marrons comme étant une lutte suicidaire dans le sens qu'elle élimine tout qui obstrue son passage vers la

liberté et l'indépendance, que ce soit blancs, affranchis, noirs et créoles, voire leurs enfants. Pendant toute la période de marronnage, les esclaves étaient soudés entre eux par des liens du vaudou et du créole. Les esclaves en fuite préféraient le vaudou en place de la religion catholique du fait que cette dernière joue une partition dans le système esclavagiste et colonial.

Sous des menaces de l'administration coloniale, dans la nuit du 13 au 14 août 1791, au Morne-Rouge dans la Plaine-du-Nord, les esclaves se réunissaient aux fins de planifier les dates de la révolte dans la colonie et en vue d'une insurrection générale des esclaves. Conscients de ne pas pouvoir rester éternellement en marronnage (fuite des colons français), les esclaves, dans la nuit du 22 au 23 août 1791, commençaient la révolte dans la province du Nord. Pour ce, les esclaves attaquent le fondement social et économique de la colonie en détruisant beaucoup de champs de plantations. Après plusieurs commissions déléguées (de Santhonax, Polverel) dans la colonie de Saint-Domingue, considérant l'ampleur du mouvement des esclaves qui pouvaient tout détruire pour éliminer le système esclavagiste, colonial et raciste, la métropole française n'avait pas d'autres choix que de proclamer la liberté générale le 29 août 1793.

Parallèlement, il faut mentionner le travail de Toussaint Louverture dans la conjoncture de révolte et de liberté dans la colonie. Car, Toussaint Louverture se révèle un précurseur à l'indépendance de la colonie au point de défendre la colonie auprès de la métropole et de rétablir l'ordre tout en prenant compte des doléances des esclaves. Les relations qu'ont eues

Toussaint Louverture avec la métropole ont été plus ou moins cordiales dans la mesure où il était considéré comme le gouverneur de la colonie à une certaine époque. En somme, la Constitution de 1801 de Toussaint Louverture allait permettre aux anciens colons qui avaient perdu leurs terres lors de l'insurrection générale des esclaves en 1791 de les récupérer. Cependant, la force motrice (les esclaves) qui devrait faire marcher les exploitations n'existait pas en grande partie. Donc, voulant définitivement résoudre cette crise dans la colonie, la réforme de Toussaint Louverture allait diviser une nouvelle fois la colonie déjà instable en deux classes, dont la classe des dirigeants et la classe des masses paysannes.

De là, abandonnés par les nouveaux affranchis dans cette lutte, les paysans et les marrons ne tendaient pas à baisser les bras. Malgré la proclamation de la liberté générale des esclaves le 29 août 1793, la révolte allait continuer dans le but d'accéder à l'indépendance de la colonie entièrement. De ce fait, sous le haut commandement de Jean-Jacques Dessalines, d'Henri Christophe, d'Alexandre Pétion, etc., les esclaves organisaient une armée des indigènes dans le but de combattre l'armée napoléonienne (française).

0.1.1.3-. Période nationale

Le 1er janvier 1804, les forces de l'armée révolutionnaire ont proclamé solennellement, et dans l'euphorie générale, l'indépendance d'Haïti. Cet événement marque la fin de plus de trois siècles de colonisation et d'esclavage. Une nouvelle nation, formée essentiellement d'anciens esclaves, venait de naître. C'était un mauvais exemple pour leurs colonies à esclaves. Ces

puissances ont tout fait pour éviter la propagation du fléau haïtien. Elles refusent de reconnaître le nouvel Etat, sur lequel pèse encore la menace d'un retour offensif des Français.

Face à cette situation, Dessalines allait mettre en place une politique de militarisation totale de la société en vue de prévenir toute attaque des Français. La reconnaissance par la France de l'indépendance d'Haïti n'aura eu lieu qu'en 1825, et cela en échange du paiement aux anciens colons d'une indemnité de 150 millions de Francs. Cette indemnité représentera une lourde hypothèque pour le développement économique du pays. Les luttes politiques se dégénéraient en rivalités de personnes pour aboutir, en 1915, à l'occupation du pays par les Etats-Unis.

0.1.1.4-. Occupation américaine d'Haïti

Pour mieux comprendre les signes précurseurs de l'occupation américaine de 1915 en Haïti, il faut revoir l'histoire du pays avant ladite période d'occupation. Car, de 1900 à 1914, Haïti connaît une instabilité politico-administrative chronique. En 1902, le président Nord Alexis militaire et militant politique utilise les armes pour la prise du pouvoir sur le brillant intellectuel et le moderniste progressiste Anténor Firmin. Son gouvernement était particulièrement corrompu.

De 1902 à 1915 le pays allait connaître environ dix présidents, soit en moyenne 1.3 présidents par année. Entre 1911 et 1915, le brigandage politique et les invasions des cacos (les paysans armes du Nord-est), dont fut l'objet de la capitale haïtienne, allaient culminer dans les journées d'anarchie sanglante des 27 et 28 juillet 1915 qui consacrèrent l'effondrement de l'Etat

haïtien. De là, Vilbrum Guillaume Sam fut assassiné le 28 juillet 1915 par une foule en colère qui avait envahi le Palais Présidentiel, car il avait mis à mort plusieurs prisonniers politiques dont l'ex-président Zamor la veille. Profitant de cet instant de troubles, le navire amiral Washington qui était déjà dans les eaux accosta aux environs de 10h30 AM, et à 5H PM. Les marines étaient déjà déployées dans presque toute la zone métropolitaine.

De là, une multitude d'approche peut nous expliquer les causes de l'occupation américaine. A la fin du XIXe siècle, les intérêts des américains les poussent à intervenir physiquement et directement dans les affaires internes des pays convoités. A titre d'exemple, les Yankees occupent le Cuba, les Philippines, le Porto-Rico, le Nicaragua et Haïti pour ne citer que cela. Quand il s'agit de leurs intérêts économiques, financiers les États-Unis sont prêts à tout. Les Américains rentrent en Haïti dans le but d'assurer et de mieux gérer leurs intérêts directement. Tel a été le constat de l'écrivain Weldon Johnson dans une série d'articles. Il stipule : *“L'intervention des États-Unis dans la république haïtienne n'a été inspirée que par des intérêts financiers particuliers”*.

Du point de vue géopolitique, l'île d'Haïti est très proche du Canal de Panama, la môle Saint-Nicolas domine aussi le Canal du Vent. De manière implicite “Occuper Haïti signifie contrôler toutes les zones stratégiques. Car les États-Unis ont mené une campagne pour bien contrôler les zones de la Caraïbe.

L'occupation américaine d'Haïti permet aux USA d'assurer et de garantir leurs avantages économique et géographique. Considérant ces faits et conjonctures, le président américain Woodrow Wilson envoya les marines à Port-au-Prince.

Cette occupation doit, par ailleurs, être considérée dans le contexte de la logique d'expansion impérialiste, qui se dessinait dans le monde dans les dernières décennies du 19e siècle, pour culminer à la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Par ailleurs, à peine que le pays préparait à commémorer ses deux cents ans d'indépendance en 2004, l'instabilité politique du pays a été vraiment renforcée au point qu'une mission militaire dénommée MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la Stabilité en Haïti) a été envoyée en Haïti par l'ONU pour la stabilité du pays jusqu'en 2017, laquelle mission est remplacée par la MINUJUST pour l'instauration de la justice en Haïti. En conséquence, il faut mentionner que L'occupation n'a cependant apporté aucune réponse aux problèmes fondamentaux du pays si ce ne sont que l'épidémie de choléra, l'insécurité, les viols, violences, etc.

0.2.- Naissance du royaume du Nord (Royaume Henri)

L'indépendance d'Haïti a été proclamée le 1er Janvier 1804. Jean-Jacques Dessalines, fondateur de la première République noire indépendante, fut le premier président du pays.

Après la mort de Jean-Jacques Dessalines le 17 Octobre 1806 (à l'âge de 48 ans), le pays allait diviser en deux en raison des complots dont Christophe (élu à la présidence) suspectait les hommes du Sud (Pétion). *Henri Christophe* s'emparait du Nord tandis qu'*Alexandre Pétion* prend possession du Sud.



Henry Christophe



Alexandre Pétion

Henri CHRISTOPHE transforme la république fondée en 1807 en royauté (*Royaume du Nord*). Il est couronné, sous le nom d'*Henri 1^{er}*. Il fait édifier à Milot proche de Cap-Henri un palais royal (le Palais Sans-Souci) et une citadelle (8^{ème} merveille du monde de nos jours).

0.2.1.- Royaume d'Haïti (Royaume du Nord)

Henry Christophe, président puis roi d'Haïti sous le nom d'Henri, né de parents esclaves, le 6 octobre 1767, passa lui-même sa jeunesse dans l'esclavage. L'almanach royal d'Haïti, publié par ses ordres, garde sur le lieu de sa naissance un silence d'autant plus regrettable que les historiens sont en désaccord sur ce point, les uns le faisant naître dans l'île suédoise de St-Barthélemy, d'autres dans la colonie anglaise de St-Christophe, d'où il aurait tiré son nom, d'autres enfin dans l'île française de la Grenade. Dans le langage courant, il est plus simplement appelé "*roi Christophe*". Premier roi de l'histoire haïtienne, le roi Henri créait une monarchie stable suivant le modèle de la *monarchie britannique*. Il n'impose pas son pouvoir absolu non plus la constitution.

Il arrive dans le Nord de Saint-Domingue en tant qu'esclave. En 1779, il sert dans les forces françaises des chasseurs-volontaires de Saint-Domingue durant la Révolution américaine en tant que tambour. Ils combattent au siège de Savannah. Avant l'Empire, durant la révolte de 1791, il se distingue et devient officier. Il se bat pendant quatre ans dans le nord avec Toussaint Louverture. En 1802, il est nommé général.

En 1802, Louverture est battu et capturé par les Français et exilé en France. En 1803, de fait, Dessalines devient gouverneur général d'Haïti, il bat les français qui s'inclinent face à son autorité. En 1804, le gouverneur général Dessalines se proclame empereur d'Haïti sous le nom de Jacques I^{er}. En 1806, il est assassiné. Elu comme président de la République, Christophe refuse ce pouvoir dont il croit dépourvu d'autorité en raison des

pièges dont les hommes du Sud lui allaient tendre dans le parlement. Il forme un gouvernement séparatiste. Il s'oppose au général Alexandre Pétion qui devient président du sud du pays. Dans le Nord, Christophe se proclame président à vie et généralissime des forces de terre et de mer de l'État d'Haïti en 1807. En 1810, il se prétend roi et le devient officiellement en 1811 sous le nom d'Henri. D'où l'origine du *royaume du Nord*.

En 1811, Henri est couronné roi par l'archevêque capucin Jean-Baptiste-Joseph Brelle le 2 juin. Malgré ses efforts pour promouvoir l'éducation et codifier les lois (*le "Code Henri"*), Henri est un monarque peu populaire ; d'ailleurs, son royaume est constamment en conflit avec le sud républicain d'Alexandre Pétion. Il bâtit le palais de Sans-Souci à Milot, et le palais de la Belle-Rivière, à Petite Rivière de l'Artibonite. Une mutinerie éclate en 1812 qu'il mate. Vers la fin de son règne, l'opinion publique tourne décisivement contre lui à cause du "*caporalisme agraire*" qu'il promeut afin de développer l'économie de l'île.

Frappé d'une crise d'apoplexie le 15 août 1820, Henri en reste partiellement paralysé, il ne lui reste que quelques mois à vivre. Attaqué par les insurgés, Henri se suicide le 8 Octobre 1820 en se tirant une balle en argent dans le cœur, pendant une messe dans une église qu'il avait fait bâtir. Il est inhumé dans la *Citadelle Laferrière*.

Après sa mort, son fils Victor-Henry se proclame roi titulaire du royaume d'Haïti sous le nom d'Henri II. Mais, il faut mentionner que le « *roi Henri II* » est pendu par les insurgés. L'épouse d'Henri, la reine Marie-Louise Coidavid et ses filles s'exilent en Italie. Jean Pierre Boyer, le président "sudiste", s'impose par les armes et proclame le rattachement du Nord à la République d'Haïti le 26 octobre suivant, il devient président à vie de toute l'île avec droit de succession.

Le roi Henri a eu pour femme Marie-Louise Christophe Melgrin née Coidavid le 1^{er} Aout 1778 à Ouanaminthe. Elle est morte le 14 Mars 1851. Elle est la 1^{ère} et seule reine d'Haïti. Le roi Henri a eu 4 enfants avec son épouse, la reine Marie-Louise :

- ✚ S.A.R. le prince François-Ferdinand Christophe (1794-1824),
- ✚ S.A.S. la princesse François-Améthyste Christophe (1798-1840),
- ✚ S.A.S. la princesse Anne-Athénaïse Christophe (1800-1839),
- ✚ S.A.R. le prince Victor-Henry Christophe.
- ✚ Il a eu d'autres enfants issus de différentes maîtresses (SAR= *Son Altesse Royale* ; SAS= *Son Altesse Sérénissime*).

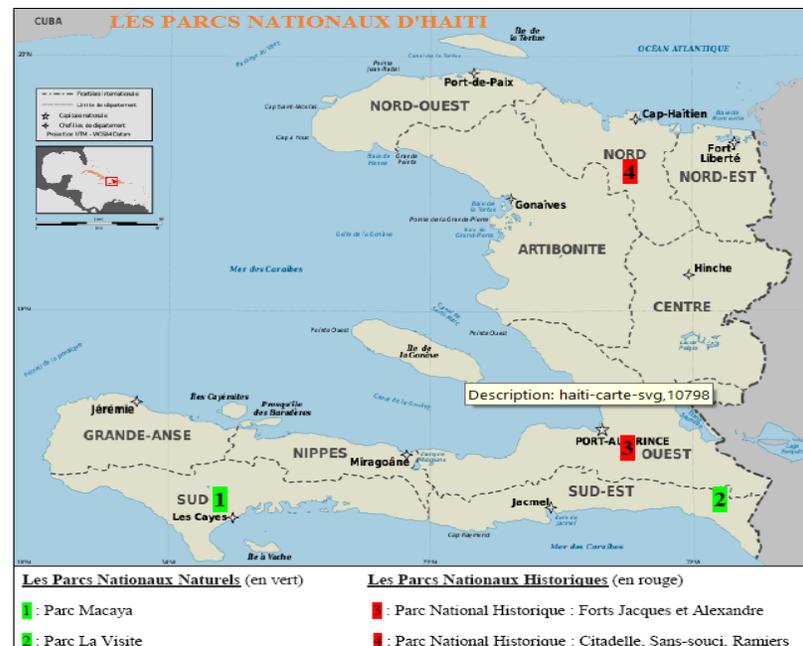
0.2.2.- La Monnaie Haïtienne : GOURDE

Nombreux sont les populations du monde qui utilisent une monnaie qui ne savent pas pourtant son origine. De là, d'où vient la *Gourde haïtienne* ?

Le mot « Gourde » est une traduction du mot espagnol « gordo » (gros, gras), un terme qui se referait au peso, monnaie d'échange acceptée dans les colonies françaises des Antilles, à la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} siècle. Après l'Indépendance, le terme fut adopté pour désigner la monnaie de base d'Haïti. La Constitution de 1987 définit la gourde comme « l'unité monétaire nationale ». Depuis 1813, la gourde est devenue la monnaie nationale d'Haïti. La Convention du 13 Avril 1919 (devenue caduque en 1969) fixa le taux de change à cinq gourdes pour un dollar américain. Ce taux resta en vigueur jusqu'au début des années 80.

En fait, les premières pièces de monnaie haïtiennes, appelées "sou" furent émises en 1807 par Henri Christophe. Le recto de ces pièces contenait un portrait de Christophe, un précédent qui sera suivi, jusqu'en 1986, par tous les chefs d'Etat dont le gouvernement émit des pièces de monnaie. Généralement, au verso d'une pièce de monnaie haïtienne se trouvent gravées les Armes de la République et la valeur nominale de la pièce.

0.2.3.- Parcs nationaux d'Haïti



En majeure partie, le monde identifie Haïti comme le pays le plus pauvre de l'Amérique alors que cette Haïti dispose de plusieurs ressources pouvant faciliter son décollage économique. Parmi ces ressources figurent les *Parcs Nationaux* qui recouvrent l'essentiel de son *Patrimoine Naturel* (plages, rivières, chutes d'eau, grottes, paysages, mines, etc.) et de son *Patrimoine Culturel* (histoire, monuments, arts et traditions populaires, musique, danse, peinture, sculpture, gastronomie, etc.). Haïti compte officiellement quatre *Parcs Nationaux* principaux.

Deux de ces parcs ont pour vocation de patrimoine naturel :

- ✚ le *Parc Macaya* (localisé dans le massif de la Hotte situé entre les départements du Sud et de la Grande Anse) ;

- ✚ le Parc La Visite (localisé dans le massif de la Selle, entre l'Ouest et le Sud-Est) ;

Les deux autres parcs sont des parcs historiques :

- ✚ le Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre (situé non loin de Port-au-Prince à Kenscoff dans l'Ouest) ;
- ✚ le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (situé dans le massif du Département du Nord).

Si vous visitez la huitième Merveille du Monde “*Citadelle Laferrière*”, vous pourriez dans quelques instants visiter d'autres sites de très grande importance qui se préfigurent pour être classés au nombre des parcs nationaux du pays. De fait, les touristes pourront visiter le *Parc des Trois Baies* qui renferme :

- ✚ Baie de l'Acul,
- ✚ Baie de Limonade ;
- ✚ Baie de Fort-Liberté.

Le *Parc des Trois Baies* se situe dans les départements du Nord et du Nord-Est d'Haïti, la même région où se situe la huitième Merveille du Monde (Le Moniteur, 1973). Il faut mentionner que ce parc est déjà déclaré « *d'utilité publique* », il attend encore d'être officiellement reconnu comme *Parc National* du pays.

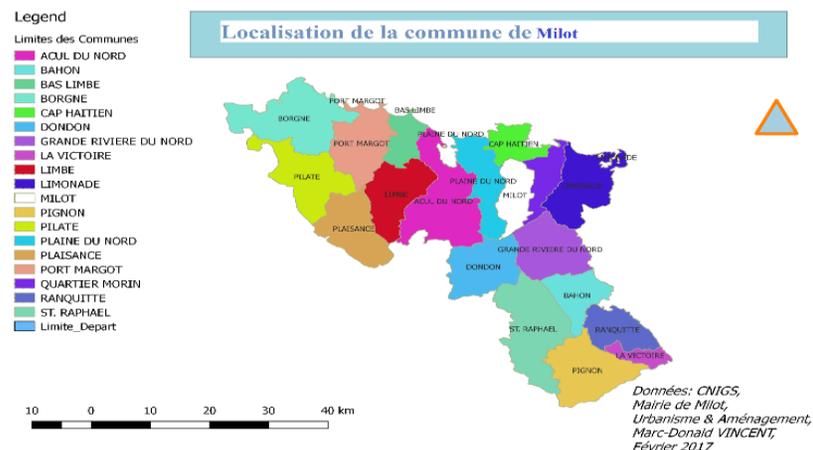
En conséquence, l'État haïtien repose en grande partie sa vision de développer le tourisme dans le Nord du pays sur le *Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers* (PNH-CSSR).

Où se trouve exactement le *Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers* (PNH-CSSR) ?

Le *Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers* (PNH-CSSR) se trouve dans la Commune de Milot qui se trouve dans le Département Nord d'Haïti.

Vous dites que le *Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers* (PNH-CSSR) se trouve à Milot en majeure partie, pourriez-vous nous décrire la *Commune de Milot* ?

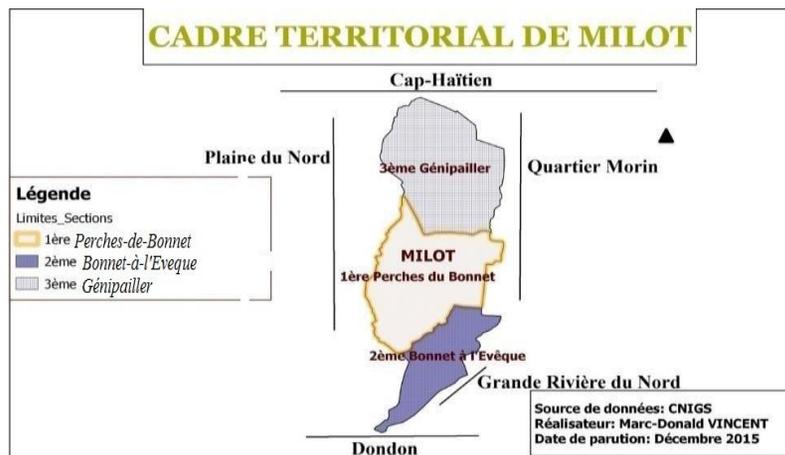
La commune de Milot se trouve dans le Département du Nord qui comprend 19 communes. La commune de Milot loge le Parc National Historique Citadelle Sans-Souci Ramiers (PNH-CSSR). La commune de Milot est située entre 19° 36' 32'' de latitude Nord et 72° 145'' de longitude Ouest.



I-. PRÉSENTATION DE MILOT

1.1-. Composantes géographiques de la commune

1.1.1-. Délimitation administrative de la commune



La commune de Milot est bornée au Nord par la Commune de Cap-Haïtien (Arrondissement de Cap-Haïtien), au Sud par la Commune de Dondon (Arrondissement de Saint-Raphaël), à l'Est par les Communes de Quartier-Morin (Arrondissement de Cap-Haïtien) et de Grande-Rivière-du-Nord (Arrondissement de Grande-Rivière-du-Nord), et à l'Ouest par la Commune de Plaine-du-Nord (Arrondissement de l'Acul-du-Nord).

La commune de Milot s'étend sur 71.64 km². La commune de Milot a une population de 31'992 personnes selon les dernières données de l'IHSI.

La commune de Milot comporte les trois sections communales suivantes :

Unité géographique	Dénomination
1 ^{ère} Section	Perches-de-Bonnet
2 ^{ème} Section	Bonnet-à-l 'évêque
3 ^{ème} Section	Génipailler

Le patron de la commune est la Vierge Immaculée. La ville de Milot a été fondée par le roi Henri Christophe en 1805. Elle a été la capitale de l'empire du roi Henri Christophe qui y construisit son Eglise, son palais et la citadelle Laferrière. La commune de Milot est située entre 19°36'32'' de latitude Nord et 72°145'' de longitude Ouest avec une altitude de 105 m. La ville de Milot jouxte le Parc National Historique Citadelle-Sans-Souci-Ramiers (PNH-CSSR), seul site caribéen classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO (1982). Il faut se rappeler que la commune de Milot est située sur la Route Nationale #3 (RNH-3).

1.1.2-. Superficie de la commune de Milot

La commune de Milot s'étend sur 71.64 km². Sa superficie est répartie selon les différentes unités géographiques de la commune de Milot qui suivent :

Unité géographique	Superficie
1 ^{ère} Perches-de-Bonnet	28.87 Km ²
2 ^{ème} Bonnet-à-l 'évêque	13.75 km ²
3 ^{ème} Génipailler	29.02 km ²
Superficie totale : 71.64 Km²	

1.1.3.- Superficie rurale de la commune de Milot

La superficie rurale de la commune de Milot est évaluée à 69.81 Km². Il faut remarquer que toutes les trois unités géographiques de la commune ont des milieux ruraux qui s'expliquent en raison de la disparité des maisons et l'inexistence des services déconcentrés de l'Etat.

Unité géographique	Milieu rural
1 ^{ère} perches-de-Bonnet	28.87 Km ²
2 ^{ème} Bonnet-à-l'évêque	13.05 Km ²
3 ^{ème} Génipailler	27.89 Km ²
Total : 69.81 Km²	

1.1.4.- Superficie urbaine de la commune de Milot

La superficie urbaine de la commune est évaluée à 1.83 Km². De là, toutes les unités géographiques de la commune n'ont pas toujours un milieu urbain.

Unité géographique	Espace urbain
1 ^{ère} perches-de-Bonnet	Pas de ville
2 ^{ème} Bonnet-à-l'évêque	0.70 Km ²
3 ^{ème} Génipailler	1.13 Km ²
Superficie par espace: 1.83 Km²	

1.1.4.1.- Population de la commune de Milot

La population de la commune de Milot est estimée à 31'992 personnes selon le dernier recensement de l'IHSI (2015). Le tableau suivant présente la population des différentes unités :

Unité géographique	Population	Proportions
1 ^{ère} Perches-de-Bonnet	9'676	30.24 %
2 ^{ème} Bonnet-à-l'évêque	13'441	42.01 %
3 ^{ème} Génipailler	8'875	27'74 %
Total : 31'992		

1.1.4.2.- Population féminine de la commune de Milot

La population féminine de la commune de Milot est estimée à 15'891 personnes selon le dernier recensement de l'IHSI. Les données montrent que 49.67 % de la population milotienne sont des femmes (filles). Le tableau suivant présente la population féminine rurale et urbaine :

Unité géographique	Rural	Urbain	Total
1 ^{ère} perches-de-Bonnet	4'803	0	4'803
2 ^{ème} Bonnet-à-l'évêque	2'421	4'401	6'822
3 ^{ème} Génipailler	3'214	1'052	4'266
Population par espace	10'438	5'453	15'891

1.1.4.3.- Population masculine de la commune de Milot

La population masculine de la commune de Milot est estimée à 16'101 personnes selon le dernier recensement de l'IHSI. Les données montrent que 50.33% de la population milotienne sont des hommes (garçons). Le tableau suivant présente la population masculine rurale et urbaine :

Unité géographique	Rural	Urbain	Total
1 ^{ère} Perches-de-Bonnet	4'873	0	4'873
2 ^{ème} Bonnet-à-l'évêque	2'401	4'218	6'619
3 ^{ème} Génipailler	3'549	1'060	4'609
Population par espace:	10'823	5'278	16'101

1.1.4.4- Population citoyenne (18 ans et plus) de Milot

La population citoyenne de la commune de Milot est estimée à 16'571 personnes selon le dernier recensement de l'IHSI (2015). Les données montrent que 51.80 % de la population milotienne est citoyenne. Du même angle, 67.72 % de la population citoyenne de la commune habitent les milieux ruraux alors que 32.28 % habitent les milieux urbains.

Unité géographique	Rural	Urbain	Total
1 ^{ère} perches-de-Bonnet	4'892	0	4'892
2 ^{ème} Bonnet-à-l 'évêque	2'565	4'352	6'917
3 ^{ème} Génipailier	3'765	997	4'762
Population par milieu :	11'222	5'349	16'571

1.1.5- Densité de la commune de Milot

La commune de Milot a une densité de 426 personnes par Km² selon le dernier recensement de l'IHSI et CNIGS.

Unité géographique	Rural	Urbain
1 ^{ère} perches-de-Bonnet	335 P/km ²	0
2 ^{ème} Bonnet-à-l 'évêque	369 P/km ²	10'657 P/km ²
3 ^{ème} Génipailier	242 P/km ²	1'619 P/km ²
<i>P/km² = Personnes par km²</i>		

1.1.6- Caractéristiques démographiques de Milot

La commune de Milot n'est pas homogène considérant que sa population masculine représente 50.33% de la population. Par ailleurs, les données montrent que la population milotienne est très jeune pendant que le taux de croissance augmente de 4.57% au cours des trois dernières années.

Caractéristiques	Proportions
Population âgée moins de 15 ans	38.1 %
Population âgée de 15 et 64 ans	55.7 %
Population âgée de 65 ans et plus	6.2 %
Taux croissance entre les recensements de 1982 et 1996	2.36%
Taux croissance entre les recensements de 2012 et 2015	4.57 %

1.1.7- Répartition des habitations et localités

Le nombre des habitations et des localités varie d'une unité géographique (section communale) à l'autre. Les enquêtes menées dans toutes les unités géographiques de la commune de Milot montrent qu'il en existe plus de 50 habitations réparties au niveau des trois sections communales.

Unités géographiques	Habitations / Localités	
1^{ère} section Perches-de-Bonnet	Habitations de la 1^{ère} Section	
	Baquini	Bordes
	Coronel	Ducoste
	Balan	Pénifort
	Letat	Narcisse
	Lafuite	Marseille
	Jean-Michel	Thibeau
	Dubré	Goran
	Car. Laguerre	Lambert
	Lecuyer	Montalibort
	Descotières	Samson
	Brossard (Bossa)	Diaquois
	Sisal	Logadière
	Thalès	Trois-ravine
	Choiseuil	Lafond
	Pont medisant	Valentin
	Berard	Bodin
St-Paulette		
2^{ème} section Bonnet-à-l'Evêque	Habitations de la 2^{ème} Section	
	Janvier	Damas
	Lasalle	Dubreuil
	Barrière Battant	Cerca
	Begot	Cabaret
	Choiseul	Gérôme
	Laffite	K-Milot
	Arsenal	La comette
	Delivrance	Haut palais
	Lasalle	Polligon
	Ravice	Porte 20

Unités géographiques	Habitations / Localités	
3^{ème} section Génipailier	Habitations de la 3^{ème} Section	
	Bauber	Lifèbe
	Car. Baudin	Balan
	Caïman	Ségur
	Choiseuil	Lory
	Marquis	Ducort
	Car. Des pères	Gallifet
	Orangé	Fontenelle
	Bongas	Lagossette
	Ste Paulette	Lévègue
	Védrine	Paulette
	Sisal	Distout
	Bely	Jean Louis
	Charite	Desplantes
	Haut du cap	Ka-pe
Pont Garcia	Welch	
Rivière Anni		
Rues de la Ville de Milot	Les Rues de la Ville de Milot	
	Républicaine	Geffrard
	Anne-Athénaïse	De la Reine
	Palais municipal	Salem
	Grégoire Dorvil	Léandre
	Chevalier de la Croix	Du Calvaire
	François St-Fleur	Marché #1
	Marché #2	Du Palais
Dignitaire #1	De Laferrière	
Dignitaire #3	Dignitaire #2	

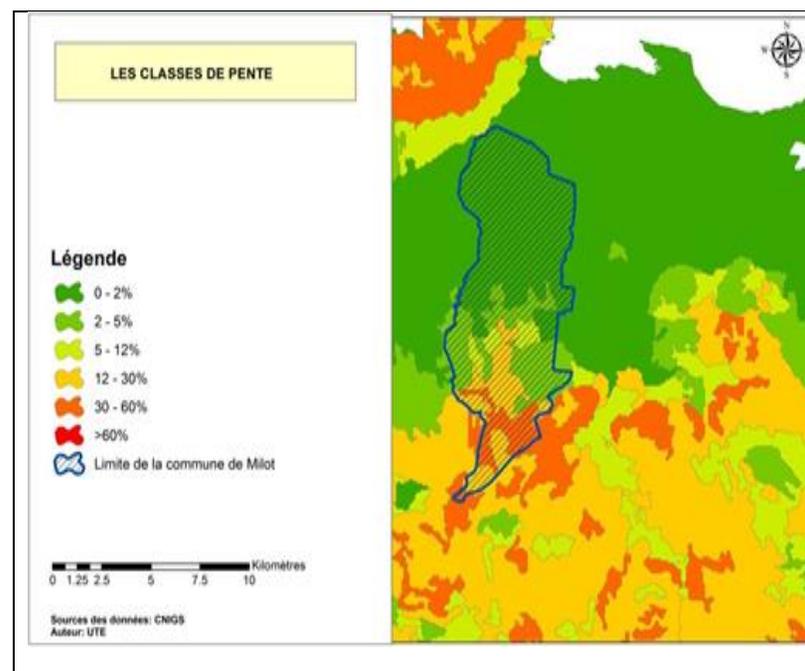
Ruelles de la Ville de Milot	Ruelles	
	<i>Marie-Louise Coidavid</i>	<i>Vadius Etienne</i>
	<i>Victor Emmanuel</i>	<i>Grégoire Dorvil #1</i>
	<i>Grégoire Dorvil #2</i>	<i>Henry Berger</i>
	<i>Baron de Vastey</i>	<i>Comte de Valière</i>
	<i>Du Marquis</i>	<i>Hypolyte Michel</i>
	<i>Henry Berger prolongée</i>	<i>François Améthyste</i>
	<i>Prince Jean</i>	<i>Prince Eugène</i>
	<i>Des Artisans</i>	<i>Jean Péron</i>
	<i>Sans-Souci</i>	<i>Prince Noël</i>
	<i>De la Place</i>	<i>Claudius Rouchon</i>
<i>Duc du Fort Royal</i>	<i>De l'Amitié</i>	
Impasses de la ville de Milot	Les Impasses de la ville de Milot	
	<i>Anne-Athénaïse</i>	
	<i>Mairie-Louise Coidavid</i>	
	<i>Coin des Artisans</i>	

1.2.- Milieu physique de la commune

La commune de Milot comme tout autre milieu partage des caractéristiques ayant rapport au sol, à l'eau, au climat et à l'environnement. Ces composantes représentent les caractéristiques à la fois édaphiques, environnementales et climatiques de la commune.

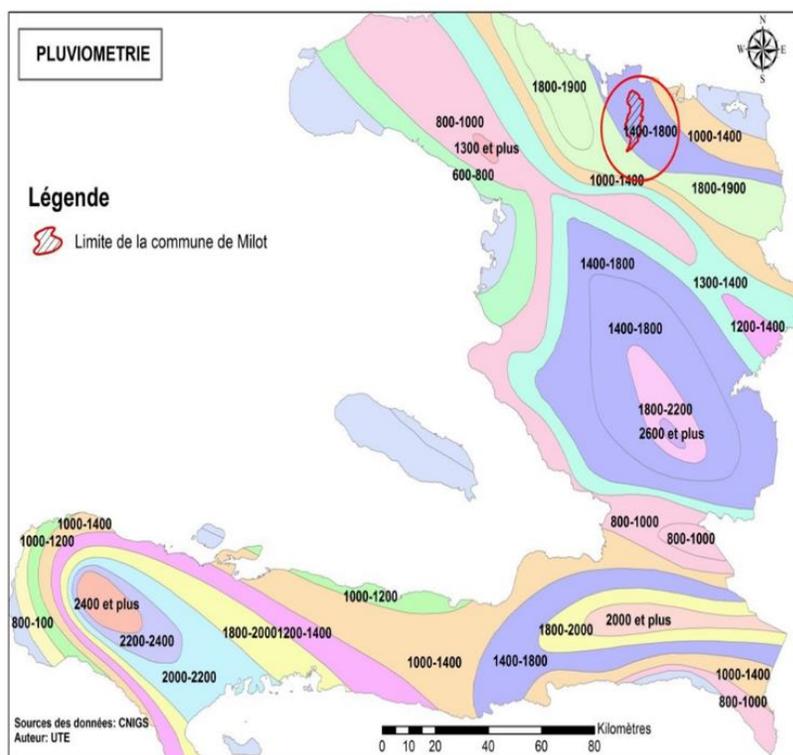
1.2.1.- Relief & Environnement

La commune de Milot a été choisie comme site du royaume christophien en fonction de son relief dicit architecte Maurice Etienne qui vit et réside dans la commune. Le relief dominant la commune de Milot est le plateau. En plus du Parc National Historique (PNH-CSSR) qui fait de la commune de Milot en somme un patrimoine mondial, il faut mentionner qu'elle a été classée comme la troisième commune la plus assainie du pays. On doute fort ces jours-ci qu'elle ne soit pas la première considérant le passage de l'ouragan Mathieu dans le sud du pays qui remet à zéro le paysage des deux communes mieux classées. Ici, on présente les classes de pentes :



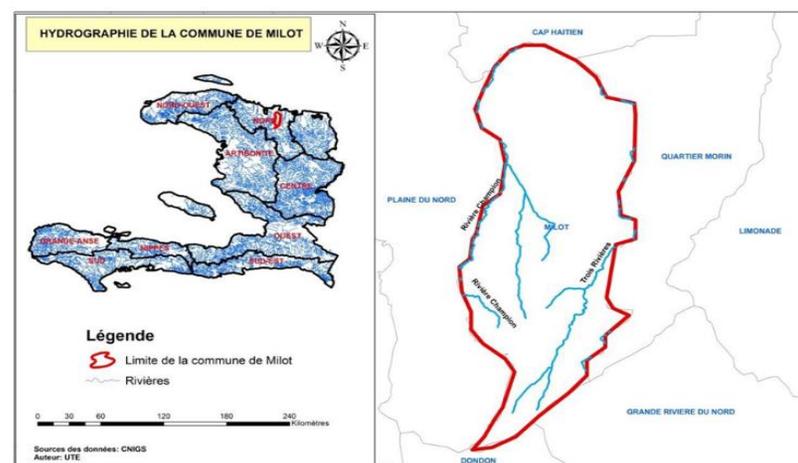
1.2.2.- Pluviométrie

L'ensemble du massif du Nord est caractérisé par une pluviométrie abondante, souvent supérieure à 2 000 mm. Le relief a aussi une incidence sur la direction des vents, fléchissant parfois la direction générale des alizés de l'Est et du Nord-Est. La pluviométrie annuelle de la commune de Milot est de 1 400 -1 800 mm.



1.2.3.- Hydrographie

La commune de Milot possède deux cours-d'eau principales et des cours-d'eau secondaires. Les cours-d'eau principales sont celle des Trois-Rivières qui se situent entre les 1^{ère} et 2^{ème} sections de la commune et celle de Campion qui limite la 1^{ère} section de la commune de Milot à celle de la troisième section de Plaine-du-Nord. Par ailleurs, le Bassin Diamant qui se situe entre la 1^{ère} section communale de Milot et la 3^{ème} section communale de Plaine du Nord dessert grandement des habitations de Milot en raison de sa permanence et pourrait même irriguer certaines parcelles agricoles des habitations proches.



1.2.4. Mines & carrières

Selon les données du *Bureau des Mines et de l'Energie (BME, 1992)*, il y a un *gisement auro-argentifère* à Morne Brossard (1^{ère} section, commune de Milot). Ce gisement est localisé au Morne Brossard à environ 12 km au Sud du Cap-Haïtien à proximité du hameau de Cadouche. Selon ces mêmes études, l'exploitation des deux *gisements auro-argentifères* de *Grand-Bois à Limbé* et de *Morne Brossard à Milot* sont en mesure de générer un revenu brut d'environ \$ US 124.000.000 et de créer une activité dans les deux communes durant quinze (15) ans. Les réserves du gisement auro-argentifère de Morne Brossard sont évaluées à 1.400.000 tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 2.5g/t d'argent sur 2.5 ha.

D'autre part, il y a une mine d'argile à Lory (3^{ème} section de Milot). Le village de Lory est situé à 5 km environ au Sud du Cap-Haïtien. A 2,5 km du Cap, tourner vers le Sud-Est au Carrefour Bréda, poursuivre la piste vers le Sud sur 2 km pour atteindre le village de Lory.

Pour ce qui concerne la nature de l'argile, ce sont des argiles alluviales récentes contenant une teneur en sable supérieur à 63% de 14.9, une teneur en calcite de 3% et ayant une capacité d'absorption de bleu de méthylène de 56 mg/g . Ce sont en général des smectites utilisés par les habitants du village pour fabriquer de la poterie et des briques en terre cuite. Les autres ressources non métalliques inventoriées dans la commune de Milot sont essentiellement des carrières (Carrefour Laguerre, 1^{ère} section de Milot, etc.).

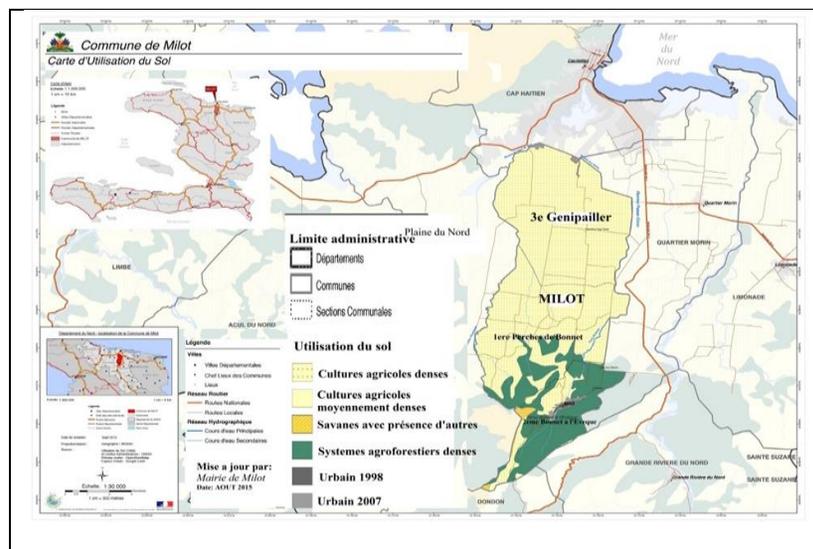
1.3-. Situation économique de la commune

Les deux (2) principales ressources de la commune de Milot sont le tourisme (y compris l'artisanat) et l'agriculture. Il faut mentionner que l'agriculture engage à elle seule 47.21% des 6'145 ménages sur l'ensemble du territoire de la commune.

1.3.1-. Agriculture

Dans la commune de Milot, l'agriculture est considérée comme un secteur stratégique pouvant contribuer non seulement à la stabilité sociale mais à l'autosuffisance alimentaire et à la régénération de l'environnement de la commune. Jusqu'à la fin de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la commune de Milot reposait économiquement sur l'agriculture. Car, les terres ont été plus fertiles et l'Etat veillait à la protection des eaux et des sols y compris de l'environnement. Cependant, depuis la fin des années 80, les agriculteurs s'intéressent de moins en moins à l'agriculture et préfèrent se rendre en pays étranger dont la République Dominicaine où la main-d'œuvre est plus payante. En conséquence, deux facteurs jouent en faveur du déclin des exploitations agricoles de la commune : le changement climatique et la taxi-motocyclisation où des jeunes agriculteurs préfèrent rompre avec l'agriculture pour ce secteur mototaxi informel plus économique.

Carte d'Utilisation du sol de la commune de Milot :



1.3.2.- Elevage

À côté de la culture de la terre, l'élevage dans la commune est considéré comme la banque des paysans. Les enquêtes menées montrent que les principaux animaux élevés dans la commune de Milot sont le porc, le bœuf, le cabri, le cheval et les gallinacées. A l'exception des poules gardées en liberté, l'élevage à la corde est le plus répandu en raison du manque d'espace et des dégâts potentiels aux cultures (1^{ère} et 2^{ème} sections communales). Par ailleurs, l'élevage en liberté est le mode de conduite le plus répandu dans la 3^{ème} section communale.

1.3.2.1.- Les zones d'élevage dans la commune de Milot

Ordre / Sections	1 ^{ère} Section	2 ^{ème} Section	3 ^{ème} Section
Bovin	25%	25%	50%
Caprin	42%	38%	20%
Equin	25%	25%	50%
Porcin	38%	22%	40%
Gallinacées	60%	10%	30%
En pourcentage par Section communale			

1.3.3.- Exploitation des ressources ligneuses

D'après une étude que j'ai menée dans la 1^{ère} Section communale de Milot au cours de l'année 2016 (*caractérisation des exploitations agricoles de la commune de Milot, cas de la 1^{ère} Section*), les données montrent que l'exploitation forestière est très représentative dans la commune de Milot. Elle représente 73.33% de l'échantillon étudié avec 64.70% de production de charbon. Cette étude permet de comprendre que les arbres abattus sont en majeure partie des forestiers (78.45%) alors que les fruitiers ne sont abattus que s'ils sont de moindre importance ou si des signes ou symptômes de maladies y sont remarqués. L'exploitation des ressources ligneuses est une activité qui se pratique surtout par les agriculteurs. Les autres secteurs la pratiquent à 10%.

1.3.3.1- Causes de déforestation de la commune

Causes / Sections communales	1 ^{ère} Section	2 ^{ème} Section	3 ^{ème} Section
Agriculture	5%	7%	4%
Production de charbon	13%	10%	2%
Production de planches	11%	9%	3%
Bois pour combustion	7%	5%	1%
Bois pour construction	4%	3%	1%
Tempêtes et autres	2%	2%	1%

1.3.4- Commerce

Une étude menée par ONU-HABITAT dont des faits justifient montrent que « 6.6 % seulement des activités informelles disposent d'un local (marchés publics, ateliers...), les autres exercent sur la voie publique (37.8 %) ou à leur domicile (55.7 %). En outre, la branche d'activité transversale dominante est le commerce (tous commerces de produits primaires et manufacturés confondus) à Milot ».

Sections / Marché	Quantité	Construit	Etat
Ville de Milot	1	Oui	ME
1 ^{ère} Section	1	Non	ME
2 ^{ème} Section	1	Oui	NU
3 ^{ème} Section	0	IN	IN
ME=Mauvais état, NU=Non utilisé, IN=Inexistant			

1.3.5- Tourisme

« C'est une opportunité et un danger », dixit Paul Telfort, le maire de l'époque si la ville ne s'organise pas, elle ne pourra ni répondre à l'arrivée massive de touristes, ni à l'afflux de familles à la recherche d'opportunités professionnelles (ONU-HABITAT, 2012). Car, Milot est la commune-accueil du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR).



De là, de nombreux efforts sont effectués dans le cadre infrastructurel et institutionnel en vue de mieux favoriser la bonne gestion des monuments et le bon accueil des touristes locaux et étrangers.

La commune de Milot ne possède pas uniquement le Palais Sans-Souci et la Citadelle Laferrière (Citadelle Henry), dans le Chapitre Attractions, vous allez découvrir tous les patrimoines de la commune de Milot.





La commune d'accueil du parc est celle de Milot où ²/₃ est dans sa division territoriale et administrative. Cela sous-entend s'il faut se rendre au PNH-CSSR, la commune de Milot est un passage obligé.

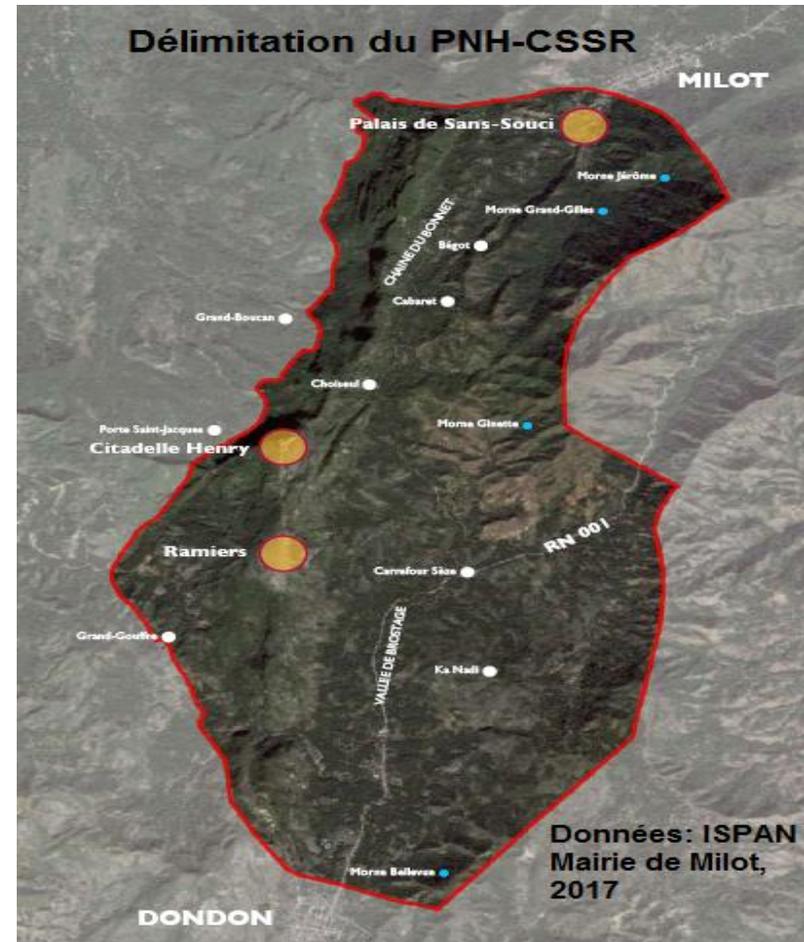
Le parc se délimite : au Nord, par la route d'accès à la Citadelle jusqu'à la ravine Brisement ; à l'Ouest par le versant de la chaîne de montagnes du Bonnet-à-l'Evêque jusqu'au Grand-Gouffe ; à l'Est, il coupe la vallée de Dondon entre les mornes Godignant et Bellevue et au Sud, il longe les crêtes des mornes Corneille, Ginette et Jérôme.



La route touristique conduisant au PNH-CSSR à la baie de l'Acul-du-Nord peut servir à la valorisation des sites naturels et des produits agricoles et artisanaux de la 1^{ère} section de Milot.

1.3.5.1- Présentation du PNH-CSSR

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est l'un des sites les plus importants d'Haïti. Ce parc s'étend sur une superficie de 2.500 hectares (Le Moniteur. 2010; ISPAN. 2010. 16 : 11).



1.3.5.2-. Composition et caractéristiques du PNH-CSSR

Situé dans la partie septentrionale de la République d'Haïti, le Parc National Historique s'inscrit dans la zone centrale des massifs du Nord qui se prolongent en République Dominicaine. Le PNH-CSSR s'étend, dans le Département du Nord, sur trois communes : celle de Milot, celle de Dondon et celle de la Plaine-du-Nord.

Le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est placé au carrefour de trois Départements (Nord, Nord-Est, Centre). D'après Kenrick Demesvar (2013) dans son travail de recherche doctorale, en fonction de ses caractéristiques, le Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers présente trois éléments dominants :

✚ *Le PNH-CSSR est d'abord l'un des hauts lieux de la biodiversité du pays*

Le site du PNH possède l'attrait unique d'un espace naturel en lui-même remarquable, caractérisé par la chaîne de montagne du Bonnet-à-l'Evêque.



Le PNH-CSSR est positionné sur une structure géologique présentant un relief accidenté, fait de calcaire, soit un ensemble de dépôt de sédiments qui lui donnent un terrain propice pour la végétation.

Il dispose d'un relief composé de montagnes, plateaux, plaines, rivières, grottes. Il offre des vues et des potentiels récréatifs particuliers et forme un écosystème cohérent qui dépasse ses limites officielles. Il constitue une réserve naturelle avec sa faune et sa flore composées d'espèces rares en voie d'extinction dont le perroquet, quelques reptiles et amphibiens.

✚ *Le PNH-CSSR est un lieu de mémoire*

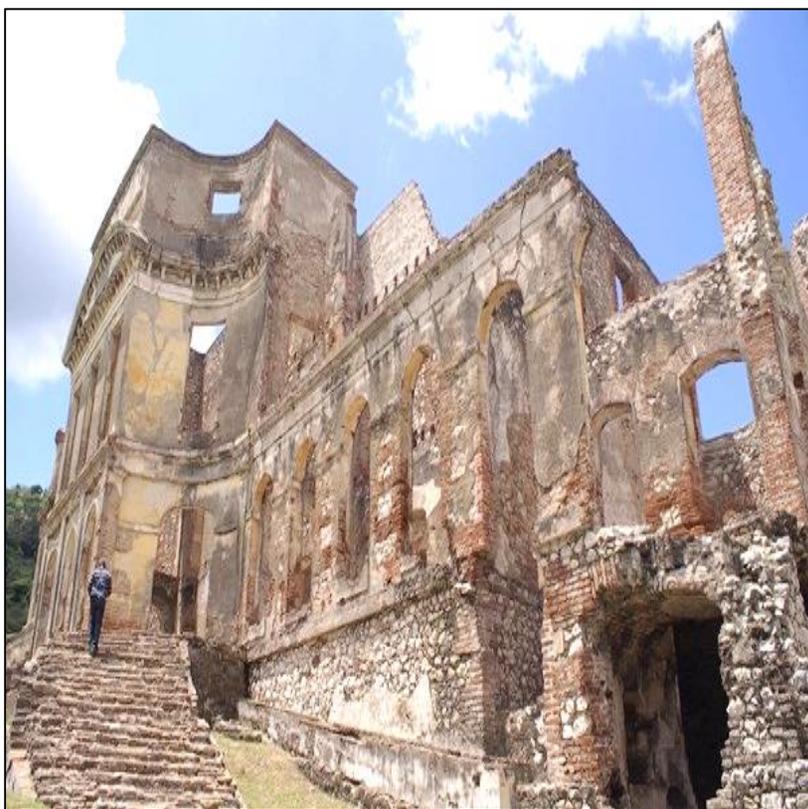
Comme son appellation l'indique, le PNH-CSSR représente le principal site historique d'importance du pays avec notamment ses trois monuments : le Palais Sans-Souci, la Citadelle Henry (Laferrière) et le complexe des Ramiers.



Ils ont été construits par des anciens esclaves durant la période postcoloniale sous la direction d'Henry Christophe, l'un des pères fondateurs de la Nation Haïtienne. Aujourd'hui, ces monuments constituent les principales icônes de l'identité historique haïtienne.

✚ Le PNH-CSSR est un espace de loisir et de partage de la culture haïtienne

Le Parc National Historique CSSR est aussi un espace de loisir où se cristallise la culture haïtienne, riche et diversifiée. En effet, il s'agit d'un « *Parc Habité* » c'est-à-dire un espace occupé par des populations qui y résident.



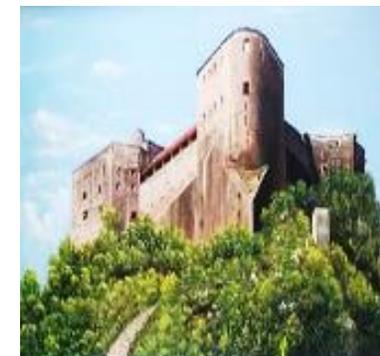
1.3.6-. Artisanat



Peinture de : Germain Francius

« *Je ne connais pas de lieu où la culture trouve autant son sens qu'en Haïti. L'art n'a jamais cessé d'y être une valeur suprême, un espace de reconquête de la vie, de l'espoir, de la lumière et de la dignité* » dit Michaëlle Jean, Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti.

Par ailleurs, les manifestations culturelles populaires comme le Carnaval, qui incarnent la joie, la musique, la danse, la fête, les costumes et les masques fantastiques, sont aussi les reflets des traditions culturelles locales reliées à l'artisanat.



Peinture de : Germain Francius

L'artisanat pourrait effectivement jouer un rôle supplétif de tout premier ordre dans le cadre de lutte contre la pauvreté et la relance de la production locale et de l'exportation. La culture joue un rôle central dans la vie des Milotiens.

Les expressions vivantes, colorées et animées, reflétées dans les arts et l'artisanat sont les témoins de la vitalité de la culture milotienne. Les toiles peintes, les objets d'artisanat en vente dans les rues et marchés de la commune constituent une source de réconfort et un moyen d'échapper à la réalité quotidienne.



Pendant l'époque carnavalesque 2017

L'artisanat joue un rôle important dans les activités économiques de la commune de Milot. Il constitue un secteur d'appui important et indispensable au développement du tourisme au niveau du Département.

Ce secteur peut servir comme une véritable source potentielle d'emplois urbains et ruraux en raison de la multiplicité de ces activités.

La commune de Milot dispose de matières premières suffisantes pouvant assurer non seulement le développement de l'artisanat mais aussi le décollage des activités de création des richesses.



Ces ressources sont constituées d'argile, de latanier, de bambou, de roseaux, d'acajou, de chêne, de palmiste, de liane utilisés pour la confection de sculptures, de produits en mahogani, des paniers, des produits en céramique, des chapeaux en paille, des valises, des sous-plats, des cache-pot, des cabarets, des chaises, des poupées, des souliers et sandales, des meubles, de vêtements, de cordes, de poteries, de nattes, d'abat-jour, etc. En outre, l'artisanat décoratif est exercé dans la commune de Milot (ville de Milot et 1ère section) et couvre les artisans de la peinture, des sculptures, du bois tourné, des toiles et des pierres taillées.

Il faut remarquer que l'artisanat de Milot constitue les points de vente les plus importants du Nord grâce à l'abondance de l'argile dans les zones de Lory, à un (1) km environ du Haut-du-Cap qui constitue une des mines des plus importantes du pays au point de vue de la qualité.

1.3.7-. Culture milotienne

Dans la commune de Milot, personne ne peut ignorer la pratique de la culture traditionnelle paysanne. En dépit de l'acculturation, la culture milotienne constitue un patrimoine immatériel inestimable, et une force qui ne peut pas être négligée non seulement dans le fonctionnement des populations locales mais aussi bien dans les choix d'orientations stratégiques du développement de la commune de Milot.

<i>Secteur</i>	<i>Spécialités et pratiques</i>
<i>Artisanat</i>	<i>Sculptures, mahogani, paniers, chapeaux en paille, valises, bois tourné, toiles peintes, pierres taillées, sous-plats, cache-pot, des cabarets, chaises, poupées, souliers et sandales, meubles, vêtements culturels, cordes, poteries, nattes, abat-jour, etc.</i>
<i>Danse</i>	<i>Boléro, congo, contredanse, vaudou</i>
<i>Gastronomie</i>	<i>Cassave, Galette, bonbon-sirop, Moussa, Tchaka, Crémas, Chocolat, pain-doux</i>
<i>Musique</i>	<i>Troubadour, compas, racing</i>
<i>Théâtre</i>	<i>Théâtre de rôle, théâtre satyrique, Tragédie du roi</i>

<i>Secteur</i>	<i>Spécialités et pratiques</i>
<i>Littérature</i>	<i>Poésie, littérature orale</i>
<i>Sociabilité</i>	<i>Solidarité, hospitalité</i>
<i>Patrimoine historique</i>	<i>Citadelle Henri, Sans-Souci, Chapelle Royale (voir 2.1)</i>
<i>Patrimoine naturel</i>	<i>Zone clé de biodiversité du PNH-CSSR Voir 2.2</i>
<i>Sport</i>	<i>Football</i>
<i>Jeux</i>	<i>Gaguères (combats entre coqs), Football à poteaux très réduits, volley-ball</i>
<i>Autres</i>	<i>Etc...</i>

1.4.- Situation Sociale de la Commune

La Situation sociale des populations de la commune de Milot est traitée selon les services et infrastructures étant à leur disponibilité.

1.4.1.- Santé

De là, on ne peut pas ignorer les services sanitaires de qualité offerts par l'Hôpital Sacré-Cœur de Milot au grand public du Nord dont celui de Milot.



Nombreuses sont les communes d'Haïti dont les services sanitaires ne sont pas fournis. Par ailleurs, la commune de Milot est dotée d'un des meilleurs hôpitaux d'Haïti (plus d'une centaine de lits).



Par ailleurs, environ une dizaine de centres de santé offrent des services de base aux populations des sections. Ces sections communales se servent de l'hôpital Sacré-Cœur au cas où le problème sanitaire est critique.

1.4.2.- Education

L'éducation en tant que vecteur de développement revêt d'une importance cruciale pour la commune de Milot. En effet, la commune détient des écoles préscolaires, primaires et secondaires.



Elle est dotée d'écoles professionnelles et d'une *Ecole de Normaliens et de Normaliennes* pour la formation des enseignants. Dans la commune de Milot, il y a des écoles privées et des écoles publiques.

Niveau	Institutions		Enfants	
	Total	Public	Total	Public
Préscolaire	39	0	2'180	136
Fondamental I&II	74	17	7'681	2'156
Fondamental III			9'140	3'060
Secondaire	25	3	1'579	

Source : MENFP-DPCE, Octobre 2015

1.4.3-. Eaux potables

La potabilité d'une eau est admise quand elle peut être bue pendant toute une vie sans risque pour la santé. La commune de Milot détient un réseau en eau soit disant potable géré par la DINEPA depuis 2013.

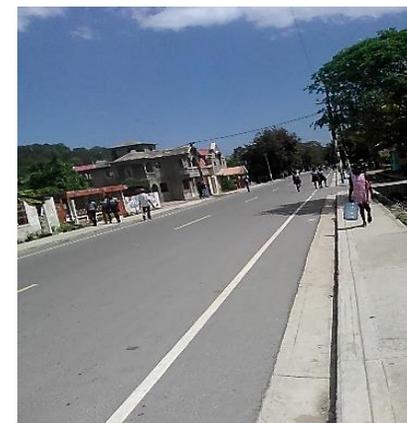


Ce réseau ne couvre qu'une infime partie de la ville de Milot. L'extension du réseau vers la 2^{ème} section communale devrait être sur le plan d'être exécuté mais se fait attendre depuis plusieurs années. Pour ce qui a trait à la 1^{ère} section, un réseau d'eau potable vient tout juste d'être installé et dessert quelques-unes des habitations de la section pourtant tombe en panne régulièrement. Par ailleurs, dans la troisième section y compris la deuxième section, nombreuses habitations de la commune se servent des sources d'eau et des puits fonctionnels.

1.4.4-. Infrastructures de base et organisationnelles

1.4.4.1-. Routes

Le transport peut se faire par véhicule, automobiles ou autres dans toutes les sections communales. Par ailleurs, certaines routes des sections et routes inter-sectionnelles sont en terres battues.



En ce qui a trait au réseau routier qui relie la ville de Milot aux trois sections, la rareté d'entretien des routes les rend vulnérables.

Selon les informations recueillies, des travaux préparatoires d'asphaltage d'un tronçon reliant Baquini (1^{ère} Section) à Barrière-Battant via Trois-Ravines (2^{ème} Section) ont été entamés mais se fait attendre jusqu'à présent.

1.4.4.2.- Couverture téléphonique

L'accès aux réseaux de téléphonie mobile s'est accru depuis 2006 avec la venue de *Digicel*, puis *Natcom* en 2011. La *Natcom* et la *Digicel* sont les deux compagnies qui couvrent entièrement la commune. La couverture est faible dans certaines habitations reculées dépourvues d'installation d'antennes. Le service d'internet *DCOM* de la *Natcom* est le plus utilisé dans la commune.



1.4.4.3.- Radio et Télé diffusion

Dans le secteur de la radiodiffusion, la commune de Milot est dotée de deux (2) stations de radio (*Radio Caïmites FM* et *Radio Continental FM*).

Certaines chaînes télévisées et stations de radio des départements du Nord, Ouest et Nord-Est couvrent la commune de Milot. Toutefois, les deux stations de radio qui se trouvent dans la commune de Milot se trouvent dans la ville de Milot et dans la 1^{ère} section à Coronel. À l'heure, il n'y a pas de station de télévision dans la capitale du royaume du Nord.

1.4.4.4.- Services déconcentrés de l'Etat

La commune de Milot est dotée d'un tribunal de paix. Ce tribunal de paix se trouve dans la ville de Milot. Au sein du tribunal de Paix de Milot siège quatre (4) juges.



La commune est dotée d'un commissariat de police et de deux offices d'état civil (l'un dans la ville de Milot et l'autre dans la 3^{ème} Section de Milot).

La commune de Milot est aussi dotée d'une Agence Locale d'Impot (*ALI-DGI*) travaillant dans la collecte des impôts. Il faut mentionner que l'*ALI* travaille de pair avec la Mairie en ce qui concerne surtout la *CFPB* et le droit d'alignement. L'*ALI* n'a pas de local



1.4.4.5- Electricité et éclairage public

Une bonne partie de la commune possède les infrastructures électriques de l'EDH en dépit de l'irrégularité du courant. Alors que certaines habitations rurales n'ont pas même les infrastructures électriques. La commune de Milot est très mal desservie d'électricité.

En résumé, on peut en déduire que plusieurs habitations n'ont pas accès au service de distribution d'électricité et, quand elle existe, l'alimentation électrique est intermittente.



Par contre, l'éclairage public de la ville de Milot existe. Car, plus de deux cents dispositifs permettant l'éclairage des rues la nuit (lampadaires) viennent d'être installés de Barrière-Battant jusqu'au Sans-Souci, puis vers Choiseuil.

1.4.4.6- Infrastructures culturelles et sportives

La commune de Milot est dotée de deux places publiques dont l'une au pied du palais Sans-Souci et l'autre à Carrefour des Pères dans la troisième section.



Par ailleurs, les deux places que possèdent la commune seraient loin d'être des places vu leur état primitif et considérant le défaut d'aménagement. Par contre, seul le parc Résillé peut recevoir une compétition de 1^{ère} division dans la commune.

Elle renferme des terrains de football, des salles paroissiales, de gaguères, de clubs culturels, de salles de cinéma, boîtes de nuit, etc.



1.4.4.7-. Restauration et autres

La Belle Maison
Hotel, Bar et Restaurant



Lakou Lakay
Centre Culturel et autre



1.4.4.8-. Sectes religieuses

Se rendre à l'église dans la commune de Milot est un devoir pour la majeure partie de la population de la commune. En dépit des diversités doctrinales, les membres des différentes églises de Milot s'entendent convenablement dans la vie sociale. Les églises les plus connues et hiérarchisées sont celles Catholiques, Adventistes, Baptistes. Cependant, d'autres églises protestantes dominicales existent sous différentes appellations de part et d'autres dans les sections de la commune.

1.4.4.9-. Vaudou

Le secteur vodouisant est très représentatif dans la commune de Milot. Dans de nombreuses habitations des sections communales, on trouve des péristyles. Ces péristyles se servent dans la recherche du bonheur par certains particuliers et dans le traitement de certaines maladies liées à la sorcellerie.

1.4.4.10-. Infrastructures organisationnelles

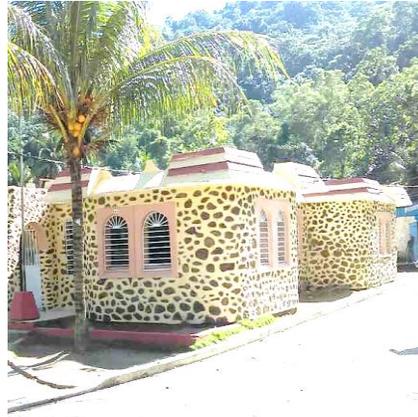
Selon le Chef du Service Animation Socio-Culturelle de la Mairie de Milot (Archange CASSÉUS), une quatre vingtaine d'organisations communautaires de base (OCB) ont leur siège dans la commune de Milot et sont enregistrées audit service avec leurs statuts y compris leur mission.

1.4.4.11-. Mairie



La Mairie de Milot est située au 3^{ème} degré suivant le classement établi par le MICT en raison des ressources relativement faibles dont met en valeur cette commune.

Avec le renforcement de la Mairie par le MICT, la Mairie de Milot n'est pas loin d'être classée parmi les mairies de deuxième classe si les ressources du potentiel fiscal de la commune de Milot (Taxe additionnelle du PNH-CSSR) sont utilisées au profit la commune.



Par ailleurs, la Mairie de Milot a un personnel qualifié avec de moyens très limités pour payer le personnel.



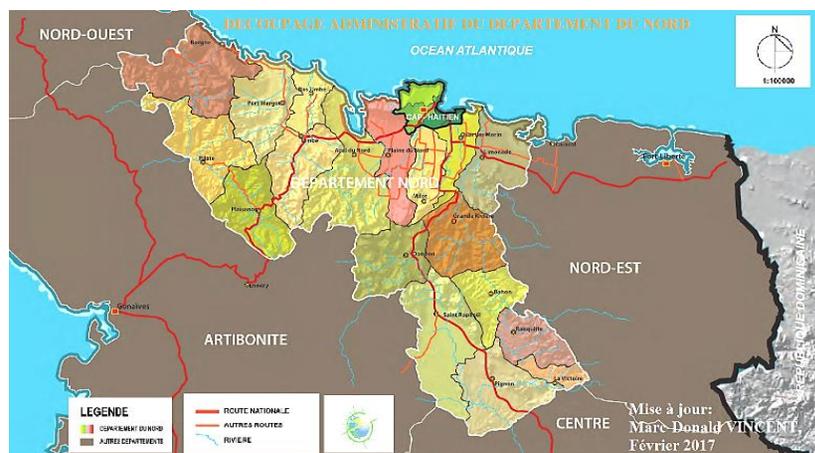
1.4.4.12-. Urbanisation de la ville de Milot



La ville de Milot est située au Piedmont des mornes Bonnet à l'Evêque, Tobi et Jérôme dans une vallée étroite. Son extension se fait vers l'entrée de la ville sur l'habitation Dubreuil. Cependant, cette petite ville fondée par Christophe, dans sa zone où elle jouxte le Palais s'est urbanisée au cours du XXe siècle grâce au développement touristique depuis 1986 et par l'accélération de l'exode rural. Il faut mentionner que la ville du Cap-Haitien, chef-lieu du département s'étend vers la troisième section communale (vers les habitations de Lory, Distout, etc.).

II- ATTRACTIONS DE LA COMMUNE

Les attractions qui vont être présentées dans ce chapitre se trouvent en majeure partie dans la commune de Milot, particulièrement dans l'une ou l'autre des trois sections communales. Par ailleurs, d'autres attractions historiques et naturelles partageant le même circuit touristique, dans le Département du Nord, vont être aussi présentées de sorte que vous puissiez avoir une idée des autres attractions à visiter après celles de Milot.



Ce découpage administratif du Département du Nord montre combien potentiel est le Département du Nord en ressources patrimoniales touristiques. Il faut mentionner que le PNH-CSSR ($2/3$ à Milot) est le site de 1^{ère} classe du Département du Nord.

2.1-. Attractions mémoriales



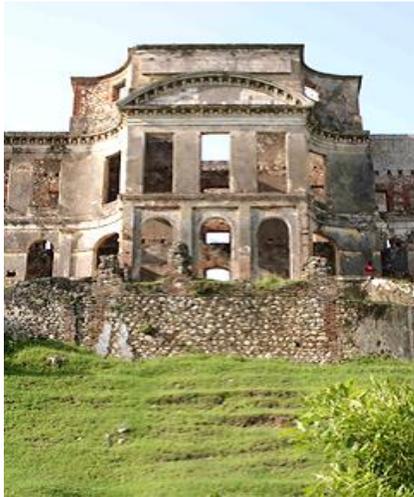
La commune de Milot a été la *capitale du Royaume du Nord* sous l'empire Christophien de 1805 à 1820. L'histoire de la commune de Milot tient surtout dans l'existence des sites et lieux de mémoire qu'elle hérite du Roi Henry.

Certes, l'histoire dit que la *Citadelle Henry* a été construite dans le but de lutter contre un éventuel retour des français.



C'est aussi vrai, cependant, *le Roi Henry érigeait la Citadelle Laferrière aux fins de montrer la postérité de ses œuvres comparativement aux œuvres d'Alexandre Pétion qui dirigeait la partie Sud de la République*. Comme aurait-il voulu, l'un de ses œuvres est classé Patrimoine Mondial.

Sur le plan touristique, la commune de Milot est classée comme la 3^{ème} commune la plus belle du pays en raison des plus prestigieux monuments historiques des caraïbes et notamment de la structure assainie de la commune.



De nos jours, on doute fort que la commune de Milot ne soit pas la commune la plus belle du pays en raison des efforts qui ont été conjugués et du passage de l'Ouragan Mathieu dans les deux communes les plus assainies du Sud du pays.

2.2-. Attractions naturelles

Points à visiter à Milot	Localisation
1. Source Saut d'eau	Route Dignitaire 1, à l'arrière du Presbytère
2. Bassin Cajou	Route de jardins vers Bassin Caïman, Morne Coudou
3. Bassin Caïman	Route de jardins vers Bassin Diamant, Morne Lasalle
4. Bassin Diamant	Limite Milot (Coronel) / Plaine-du-Nord
5. Source et ravine Brisement	Captage à morne Brisement, Milot
Morne Brisement	Belle prise de vue sur Milot et Sans-Souci
6. Source Nan Médecin	Haut Palais, Milot
7. Morne Ka Milot	Belle Prise de vue sur la ville de Milot en hauteur
8. Bassin Mathurin	Localité Ka-Milot (Haut du Palais)
9. Chute Ka-Yenbe	Localité Ka-Milot (Haut du Palais)
10. Source Colmine	A Cabaret
11. Source Palmiste	Briqui
12. Source à Roi	Choiseuil, Milot
13. Morne Bois-Pin	Choiseuil, offre une belle vue
14. Cascade	Route du four-à-chaux à Choiseuil
15. Source nan Ganmèl / Derrière Prison	Au dos du Commissariat de Milot
16. Tunnels en briques	Lifèbe / Distout / Génippailler

2.3-. Que devient le PNH-CSSR aujourd'hui ?

Aujourd'hui, le PNH-CSSR devient le site le plus visité de la république en matière touristique. Par ailleurs, le Palais Sans-Souci sert d'espace d'organisation de mariages les plus célèbres et de de bal masqué, etc.

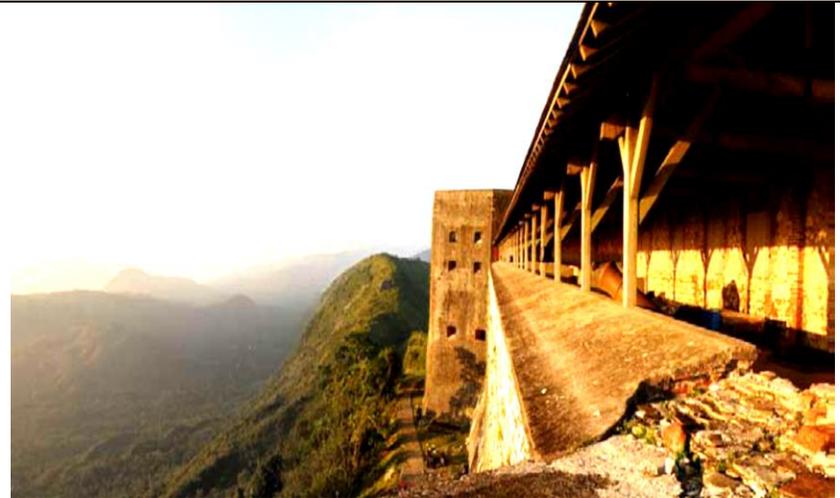
Organisation de mariage



Bal masqué



La charpente de la Batterie Royale exposée aux violents vents d'Est



Palais Sans-Souci



Quartier des Officiers (au fond) et la cour centrale de la Citadelle Henry



Chapelle de Milot



Nord du Palais Sans-Souci



Statue du Roi Christophe



Le complexe des Ramiers



Sud du Palais Sans-Souci



Arbre de justice du palais sans-souci



*Kyosque d'Accueil du PNH-CSSR
Ville de Milot*



*Travail des Artisans
En Mahogani*



*Travail des Artisans
En Mahogani*



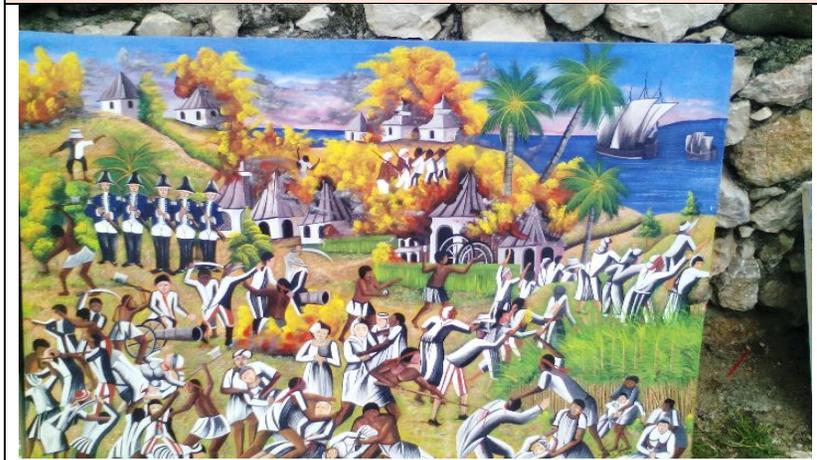
*Travail des Artisans
En Mahogani*



*Œuvre d'art
Peinture*



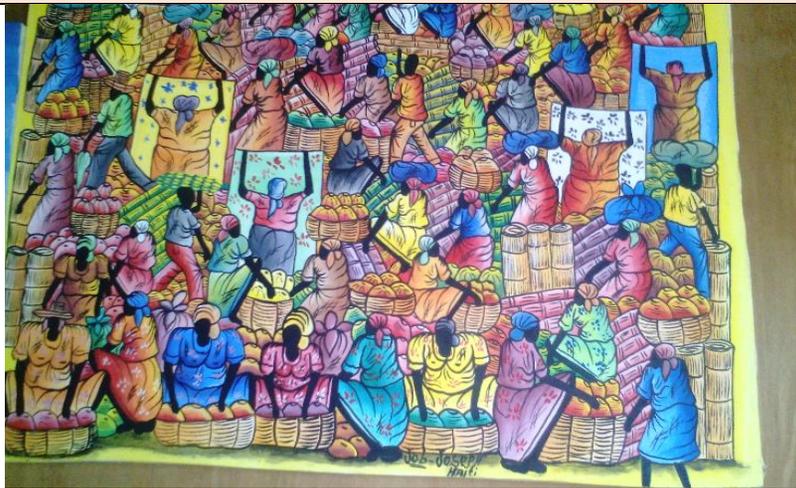
*Œuvre d'art
Peinture*



**Œuvre d'art
Peinture**



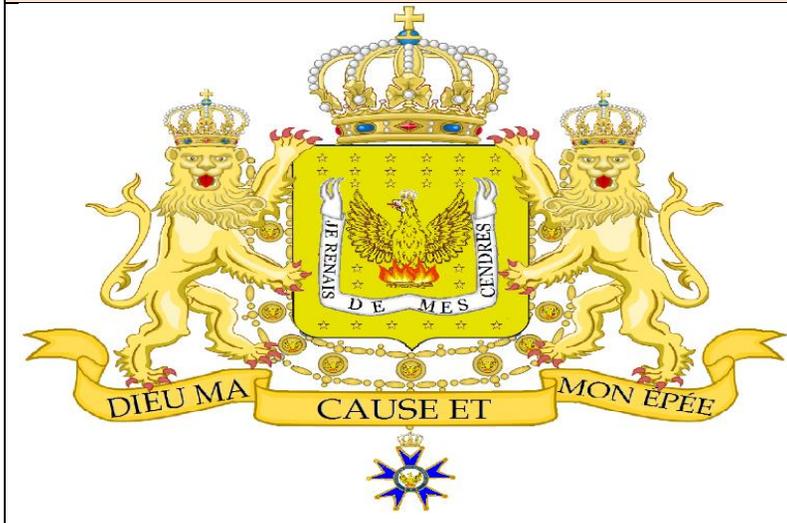
**Œuvre d'art
Peinture**



**Drapeau du Royaume du Nord
Empire Christophien**



**Blason du 1^{er} Empire Haitien
Dieu Ma Cause et Mon Épée**



BIBLIOGRAPHIE

- Georges B. BOLIVAR, Recensement Général de l'Agriculture, Enquête exploitation,
Rideler PHILIUS, 2012 RGA, Cap-Haïtien, 46 p.
- IBI/DAA, MPCE, PNUD, Esquisse de plan d'urbanisme pour la ville de Milot, Haïti, 83 p.
Novembre 2013
- IHSI, CNIGS, 2012 Album des cartes départementales et communales d'Haïti, 161 p.
- MARNDR, Avril 2012 Recensement général de l'agriculture, Damien, Haïti, 211 p.
MARNDR, Mars 2013 Programme Triennal de Relance Agricole 2013-2016, 72 p.
- MEF, Janvier 2014 Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) pour la
réhabilitation de la route Choiseul – Milot, UTE-PAST, Cap-
Haitien, 54 p.
- ONU-HABITAT, 2012 Haïti : Profil urbain de Milot, 25 p.
- Philippe FILS-AIMÉ, Eléments d'un plan de développement de la 1^{ère} section, Perches-
de-Bonnet, CEFCAD, Milot, 53 p.
Sem HYPOLYTE, Juin 2009
- Planète Haïti, Citadelle Laferrière, <http://planetehaiti.com/citadelle-la-ferriere/>